



M. John Turner, ministre de la Consommation et des Sociétés, candidat à la succession de l'honorable Lester B. Pearson comme chef du parti libéral national. Photo P. Fortin

"Si le Québec se séparait, il y aurait amertume à travers tout le Canada"

— John Turner

M. John Turner, candidat à la chefferie du Parti libéral national, rencontrait les délégués des comtés de Labelle, Terrebonne et Deux-Montagnes dimanche dernier à Saint-Jérôme. Il en était à la troisième journée de sa tournée de la province de Québec afin de recueillir le plus d'appuis possible en prévision de la convention qui aura lieu à Ottawa, le 4 avril prochain. M. Turner avait commencé sa campagne à Québec vendredi soir. Samedi il avait été à Victoriaville et à Drummondville. Dimanche, avant de venir à Saint-Jérôme, il avait assisté au congrès du jeune barreau à Ste-Marguerite-du-Lac-Masson.

M. Turner a voulu mettre les délégués en garde contre "un des faux raisonnements de René Lévesque". Celui-ci a déclaré à maintes reprises qu'après la séparation il y aurait encore une

amitié entre le Québec et le reste du Canada. Selon M. Turner si le Québec se séparait il y aurait amertume à travers tout le Canada. Les résidents des autres provinces seraient tellement déçus de l'attitude du Québec qu'il n'y aurait pas moyen de s'entendre avant plusieurs années. M. Turner a également déclaré qu'un marché commun entre le Québec et le reste du Canada ne pourrait pas être plus valable qu'un marché commun entre le Canada et les Etats-Unis parce qu'au point de vue économique les puissances en cause ne sont pas comparables. Selon lui le Québec ne pourrait définitivement pas concurrencer le reste du Canada.

UNE POLITIQUE DE PRESENCE

M. Turner a déclaré que le seul moyen de combattre la thèse de René Lévesque c'est d'adopter une politique de pré-

sence de la part des ministres fédéraux. "Actuellement, a-t-il déclaré, les ministres des provinces sont beaucoup mieux connus que les ministres fédéraux". Comparant ensuite la politique aux restaurants M. Turner a dit que la cuisine fédérale est bonne. "Le gouvernement fédéral a adopté tellement de lois depuis 5 ans pour faire une révolution sociale. C'est le service qui n'a pas été bon, la façon de présenter le produit".

M. Turner a alors déclaré que s'il devenait premier ministre sa première préoccupation serait d'établir un programme de visite des ministres fédéraux dans chaque province. Lors de ces visites les ministres pourraient expliquer les positions du gouvernement fédéral, donner les raisons pour lesquelles un projet de loi a été adopté plutôt qu'un autre. Les ministres pourraient également dialoguer avec la population.

LES MANCHETTES

RENE LEVESQUE RENCONTRE 1,500 PERSONNES A SAINT-JEROME
VOIR EN PAGE 3

LE QUEBEC NE VOTE PLUS EN BLOC POUR UN SEUL CANDIDAT
VOIR EN PAGE 4

VOL A MAIN ARMEE AU RESTAURANT 314
A LIRE EN PAGE 3

VOL DE \$8,000 A SAINT-JANVIER
VOIR PAGE 5

DECES DU CHANOINE PAUL MANSEAU

Le chanoine Paul Manseau, une personnalité bien connue dans le diocèse de Saint-Jérôme, est décédé dimanche dernier à Hull alors qu'il était en visite chez ses parents. Le chanoine Manseau était malade depuis quelque temps. Dimanche dernier il a succombé à une crise cardiaque.

Paul Manseau était né à Hull le 25 décembre 1916 de l'union de Arthur Manseau et Emma Roy. Il avait fait ses humanités et ses études de philosophie au collège St-Alexandre. Par la suite il avait étudié la théologie au séminaire d'Ottawa. Ordonné prêtre en 1944 il avait

été ensuite vicaire à St-Joseph-de-Wrightville puis à Brownsburg. En 1953 il s'était inscrit à l'école de service social de l'Université de Montréal. La même année il était nommé directeur-fondateur du service social du diocèse de Saint-Jérôme. En 1955 il devenait chanoine titulaire et en 1964 il entrait dans l'administration diocésaine à titre de procureur. Finalement en 1967 l'évêque le nommait consultant au séminaire de Ste-Thérèse. On se rappellera que le chanoine Manseau avait été au centre d'une controverse avec les professeurs au sujet de l'avenir du sémi-

naire. Les professeurs avaient alors réclaté la démission du chanoine Manseau.

La dépouille mortelle a été exposée au salon Hervé Trudel et Fils à 400 rue Labelle. La translation des restes a eu lieu mardi soir à 8 heures. C'est Mgr Laurent Presseau qui présidait à la cérémonie. Le service a eu lieu hier après-midi à la cathédrale. L'officiant était l'évêque, Mgr Emilien Frenette. Par la suite la dépouille mortelle a été transportée à l'église Ste-Bernadette de Hull où elle sera exposée jusqu'à demain matin.

M. YVON HAMEL DE ST-JEROME ELU AU POSTE DE VICE-PRESIDENT



En effet, lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires des Marchés d'Aliments Métro-LaSalle Ltée, M. Yvon Hamel de St-Jérôme a été élu vice-président au bureau des directeurs pour l'année 1968.

La chaîne des Marchés d'Aliments Métro-LaSalle Ltée groupe deux cent quarante-cinq épiciers indépendants de la province de Québec. La réputation des marchés METRO s'est faite grâce à ses marchés modernes, son service courtois et amical et à la bonne qualité de ses produits.

Nos félicitations à M. Yvon Hamel.

Retraite conjugale en l'église Sainte-Paule

Le thème... "C'est ça l'amour"
Un prêtre dans le vent... vous invite à resserrer vos liens conjugaux. Ce prêtre, M. l'abbé Jacques de Villers, excellent prédicateur, à la personnalité dynamique, saura changer le style traditionnel des retraites paroissiales dont plusieurs fidèles sont lassés. A nous de venir le constater du 10 au 13 mars à huit heures du soir.

Nous espérons que tous les couples mariés de la paroisse répondront chaleureusement à cette invitation.
Le Comité.

CARTES PROFESSIONNELLES

Paul-E. Talbot,
O.D.

OPTOMETRISTE

*Examen des yeux et
prescription de verres*

6741 rue St-Hubert
272-7616 Montréal



**GENDRON &
LEFEBVRE**
Arpenteurs-géomètres
Ingénieurs-conseils
Arpentage, Travaux publics
et municipaux, Mécanique,
Electricité, Structure,
Calcul électronique
Edifice G.L. — Suite 200
1 Place Laval 384-1260
Laval, P.Q.

Sur rendez-vous TEL.: 432-7266 — 435-6262
Dr Jacques Duranleau
CHIROPATICIEN — RAYONS-X
202 rue St-Georges, suite 3 St-Jérôme
15 rue de l'Eglise Ste-Thérèse

**DUHAIME, AUDY,
VERREAU ET ASSOCIES**
INGENIEURS-CONSEILS
300, RUE LONGPRE — SAINT-JEROME — 438-4125

Brosseau et Dussault
COMPTABLES
37 Legault Tél. 438-4194 Saint-Jérôme
PAUL BROUSSEAU, A.P.A., auditeur public accrédité

PAUL BROUSSEAU, A.P.A.
AUDITEUR PUBLIC ACCREDITÉ
37 Legault Tél.: 438-4194 Saint-Jérôme

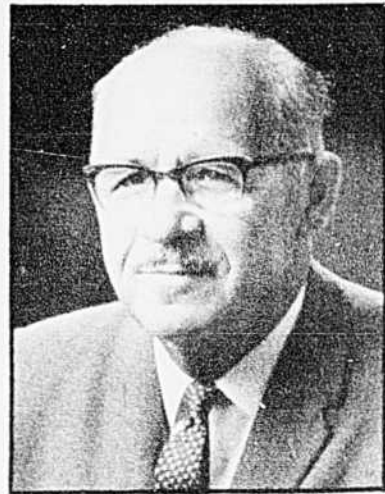
Résidence : Saint-Janvier, cté de Terrebonne — Tél.: 435-7356
GERARD VERMETTE, B.A., L.L.L.
NOTAIRE
6669, rue St-Denis Montréal Tél. CR. 6-2692

CLEMENT, LEVESQUE & MERCIER
ARCHITECTES
434, rue Labelle, Saint-Jérôme, Qué.
SAINT-JEROME 436-1444 — SAINTE-THERESE 435-5083

MATHIEU & FORGET
AVOCATS - BARRISTERS
Guy Mathieu, LL.B. — André Forget, LL.L.
347, RUE ST-GEORGES TEL.: 432-9759°
ST-JEROME Code régional: 514

Desjardins & Sauriol
INGENIEURS-CONSEILS
● Travaux publics ● Bâtiments
● Travaux municipaux
400, boul. Labelle Chomedey 681-9221

INVITATION AUX PARENTS DE SAINTE-SOPHIE



La semaine de l'éducation qui est à l'affiche du 3 au 9 mars, sera pour la première fois à l'honneur à la Commission scolaire de Ste-Sophie de New-Glasgow. La Commission scolaire a centralisé ses quinze classes à l'école Moreau, sous la direction de monsieur E. Mailhot; il est donc plus facile de réunir tous les intéressés dans un même local et dans un même esprit de coopération. Les commissaires, ayant endossé tous les mouvements de

classes actives, l'enseignement s'en trouve amélioré, avec les méthodes nouvelles. Par conséquent, ceux-ci seraient heureux de rencontrer les parents ainsi que les professeurs de l'école Moreau.

A cet effet, samedi le 9 mars à 7h. 30, un souper froid sera servi au gymnase de l'école, suivi d'une conférence donnée par monsieur P.E. Barbeau de Lachute. Le tout se terminera par une soirée dansante avec l'orchestre de monsieur Jacques Leblanc. Le prix du souper est de \$2.50 le couvert. Les billets sont en vente chez monsieur Joseph Lapointe qui a la charge d'organiser cette soirée.

La Commission scolaire invite tous les intéressés à cette réunion. Cela permettra à tous de se mieux connaître et de se familiariser avec l'endroit où nos enfants reçoivent leur formation. Ce sera aussi l'occasion pour rencontrer les professeurs qui dispensent l'instruction si nécessaire de nos jours.

Edouard Lamarche,
président.



PECHE SOUS LA GLACE

Sur notre photo, l'on distingue à peine trois adeptes de la pêche sous la glace au lac L'Achigan. Notre photographe, qui était à bord d'un avion, a tenté de prendre une meilleure photo alors que l'avion a fait une autre passe, mais malheureusement, les trois pêcheurs s'étaient retirés vite dans le sous-bois environnant. Rassurez-vous, messieurs, car la pêche sur glace est permise au lac L'Achigan, jusqu'au 31 mars 1968 et si vous avez votre permis de l'an dernier, vous êtes en loi.

Photo P. Fortin

ETUDE LEGALE
LEONARD & LEONARD
NOTAIRES
Gustave Léonard — J.-Paul Léonard — Georges Léonard — Yves Léonard
316, rue Saint-Georges SAINT-JEROME Tél. 438-4181

2 SALONS MODERNES
HERVE TRUDEL & FILS
DIRECTEUR DE FUNERAILLES
136 rue Labelle — 400 rue Labelle
Tél.: 438-1234 St-Jérôme
Service d'ambulance privée

Hon. L. René Beaudoin, C.P., C.R.
AVOCAT — LAWYER
315 St-Georges 432-7272 St-Jérôme

MALLETTE, NORMANDIN & CIE		BUREAUX	
RENE DE COTRET & CIE		Montréal	Ottawa
Comptables agréés — Chartered Accountants		Québec	Drummondville
ASSOCIE RESIDENT: ANDRE MASSE, C.A.		Nicolet	Trois-Rivières
336, rue Labelle	St-Jérôme, Comté Terrebonne	Gatineau	Chicoutimi
			Tél.: 438-1201

COMMENT ATTIRER LES FOULES

(Raynald Thériault) L'office des autoroutes du Québec et le Mont-Habitant de St-Sauveur ont trouvé le moyen le plus efficace et sans risque aucun d'attirer une foule considérable: en effet, mercredi soir de la semaine dernière, l'entreprise publique de concert avec l'entreprise privée ont eu l'étonnante idée d'inviter à une compétition hors-concours l'équipe nationale de ski du Canada au sein de laquelle évolue la talentueuse Nancy Greene. Les résultats escomptés furent largement outrepassés puisque plus de 7,800 personnes, experts et profanes, s'étaient entassés le long du parcours et au fil d'arrivée.

L'épreuve consistait en un slalom géant auquel les organisateurs avaient convié les espoirs du ski recrutés dans différentes régions du Québec; comme chacun était en droit de s'attendre, deux des membres de l'équipe nationale s'accaparèrent les premières places de leur catégorie respective: chez les hommes, Ron Hebron et du côté féminin, Nancy Greene. La "Tigresse des neiges" est sortie triomphante grâce à une démonstration magistrale au style non moins spectaculaire qu'habile; tous ses compatriotes qui n'avaient jusqu'à présent pas eu l'opportunité de la voir descendre "en personne" sont demeurés sidérés par sa vitesse vertigineuse et la facilité déconcertante avec laquelle elle franchissait les portes du parcours. Spectacle unique pour tous ses admirateurs présents.

En aucun moment de sa descente, une personne eut-elle à se demander à quel endroit la jeune skieuse nommée Nancy Greene était arrivée: un déluge d'éclairs au magnésium le signalait parallèlement à la piste tandis qu'un tonnerre d'applaudissements et de cris enthousiastes l'acclamaient au passage. Lors de son apparition à la ligne d'arrivée ce n'était plus le soir mais bien le jour tellement la lumière diffusée par les adeptes de la photo était intense.

Enfin, cette heureuse initiative permit, en plus de procurer une soirée mémorable à près de huit milliers de fervents admirateurs (ceux qui n'en étaient pas l'étant maintenant irrémédiablement devenus), d'ajouter aux fonds de l'équipe nationale les dividendes perçus en frais d'admission soit quelques 4,500 vert dollars.

Ce bon geste à l'égard de nos représentants nationaux a sûrement dû faire oublier à plusieurs les quelques ennuis de la circulation subis en fin de soirée lors de la ruée des automobiles vers l'extérieur des terrains de stationnement.

"ETRE INFORME C'EST ETRE LIBRE" — RENE LEVESQUE



"LE SOCIALISME OU LE CAPITALISME COMME EVANGILES, ÇA NE SERT A RIEN" — LEVESQUE

C'est à l'assemblée du Mouvement Souveraineté-Association tenue lundi soir dernier à Saint-Jérôme que M. René Lévesque a fait cette déclaration. Selon lui "il n'y a pas d'évangile en économie. La situation évolue trop rapidement. Il ne faut pas nationaliser pour nationaliser mais par contre il ne faut pas laisser l'entreprise privée exploiter les travailleurs".

Abordant le problème du chômage à Saint-Jérôme et ailleurs dans la province de Québec, M. Lévesque a déclaré qu'il faut créer des emplois car c'est notre responsabilité à nous. Selon lui il ne faut pas se fier toujours sur les Américains. "Certains vont crier au socialisme et au communisme, a poursuivi M. Lévesque, mais lorsqu'il n'y a pas suffisamment d'emplois c'est le devoir de l'Etat d'en créer". Pour appuyer sa thèse il a alors cité une phrase de M. Gérard Filion: "Il n'est pas plus immoral de prendre l'argent des contribuables pour créer des emplois que pour

payer des prestations d'assistance sociale".

LA MONNAIE

Selon M. Lévesque, Le Canada traverse actuellement une crise économique grave. C'est la récession. Le gouvernement fédéral selon lui est responsable de la situation parce qu'il dilapide inutilement les fonds publics. Il a donné l'exemple du budget de la défense nationale. Le Canada, avec une population de 20 millions d'habitants, se classe au huitième rang dans le monde pour l'importance des sommes consacrées à sa défense.

Par la suite M. Lévesque a déclaré que le gouvernement canadien ne pouvait même pas défendre le dollar contre les assauts et qu'on serait probablement obligé de le dévaluer dans trois mois. Selon M. Lévesque même si le Québec devait faire sa propre monnaie après l'indépendance elle ne serait probablement pas plus faible que le dollar canadien actuellement.

(suite à la page 6)

Une fois de plus, René Lévesque a démontré son talent de tribun lundi dernier, en attirant près de 600 étudiants à son assemblée de l'après-midi et plus de 700 le soir-même à l'assemblée du Mouvement Souveraineté-Association tenue au Pavillon Lessard à Saint-Jérôme. L'auditoire était composé de personnes de tous les âges et de toutes les couches sociales.

Dès le début, M. Lévesque a parlé du problème de l'information au Québec. Selon lui, le comportement normal d'une personne c'est savoir, juger et enfin agir. On ne peut pas agir sans savoir. "Etre informé c'est être libre", a-t-il alors déclaré. Par la suite, il a apporté des arguments prouvant qu'une telle liberté n'existe pas actuellement. "M. Marcel Ouimet, directeur-général des émissions à Radio-Canada, a donné des instructions secrètes à ses employés du réseau français pour réduire le temps alloué au Mouvement Souveraineté-Association. M. Ouimet se justifie malhonnêtement pour réduire le temps alloué au MSA en épluchant la programmation des quelques jours suivant le lancement du livre Option Québec".

M. Lévesque a poursuivi en déclarant que de plus en plus à Radio-Canada "on fait de la propagande pour protéger les structures fédérales et qu'on ne veut plus donner de publicité à la seule thèse qui fait contre-poids".

Selon M. Lévesque, la propriété publique, en particulier les ondes, a été tripotée. Les permis d'exploitation des postes de radio ou de télévision ont été donnés à des rouges ou à des bleus selon la couleur du gouvernement au pouvoir. Il a alors donné l'exemple du canal 10 à Montréal, du canal 4 à Québec et du canal 7 à Sherbrooke. "A Québec, a poursuivi M. Lévesque, où la population est française à 95%, le canal 4 appartient à la compagnie Famous Players. Trois ou quatre fois par jour, on y fait une propagande infecte. La population est obligée d'écouter des éditoriaux anonymes. On ne sait même pas quel nègre les écrit".

Passant ensuite aux stations radiophoniques, M. Lévesque a déclaré que c'est pire encore. "On est traité comme une bande d'indigènes à cause du poste CKGM où un espèce d'huluberlu — Pat Burns — nous erache dessus". Il a alors rappelé

à l'auditoire que pour le dixième seulement des insultes que M. Burns fait aux Canadiens français, un annonceur de Vancouver a été mis dehors.

LES SOLUTIONS

Passant ensuite aux solutions, M. Lévesque a déclaré que, selon lui, un gouvernement souverain devrait créer une agence de presse afin qu'on ait l'information dont on a besoin et non celle qui nous est imposée. Le Québec étant un producteur assez important de papier, le gouvernement devrait donner selon lui des tarifs préférentiels à nos journaux, afin de leur permettre de vivre. Il faut également prendre les mesures nécessaires pour empêcher les intérêts financiers de se créer des monopoles dans le domaine de l'information. Enfin, constatant que les jeunes passent plus d'heures devant la télévision que dans les écoles, M. Lévesque croit que l'Etat devrait se réserver, sans avoir à payer puisque les ondes sont une propriété publique, les heures du matin et plusieurs heures en fin de semaine. Selon lui, l'Etat pourrait ainsi, par la télévision, faire de l'éducation et aussi diffuser plusieurs émissions culturelles.

VOL A MAIN ARMEE AU RESTAURANT 314

Mercredi soir dernier, à 21 heures 50 exactement, un cagoulard pénétrait au restaurant 314 situé au no 314 de la rue Labelle à Saint-Jérôme et obligeait Mme Fecteau, qui avait alors la responsabilité de l'établissement, à lui remettre le contenu de la caisse, soit une somme de \$125.

Le bandit a pu faire sa sinistre besogne en moins de deux minutes, car il n'avait pas trop à se surveiller puisque seulement deux clients étaient dans le restaurant à cette heure. Cependant, il semble qu'il était assez nerveux et cela se comprend facilement, si on considère qu'à cause de la grande baie vitrée, il est très facile pour une personne qui passe sur la rue de voir à l'intérieur du restaurant.

Peu de temps après le vol, M. Fecteau, propriétaire du restaurant, est arrivé sur les lieux en compagnie du détective Lionel Piché, de la Sûreté municipale. Mme Fecteau a alors pu donner une description sommaire du cagoulard. Celui-ci me-

sure environ 5 pieds 5 pouces et devrait peser au moins 170 livres. Ses cheveux sont blonds (malgré la cagoule. Mme Fecteau a pu voir la couleur des sourcils).

Par la suite, l'aide-cuisinier a déclaré au détective Lionel Piché qu'il avait vu le cagoulard sortir du terrain de stationnement situé à l'arrière du centre médical. Cependant, il n'aurait pas eu le temps de se rendre dans le restaurant afin de prévenir Mme Fecteau. Par la suite, il n'a pas osé intervenir, de crainte que le cagoulard ne blesse une des personnes présentes, car il s'est bien rendu compte que le bandit n'avait pas un jouet entre les mains.

UN VOL DE \$100

Le lendemain soir, c'était au tour du restaurant Idéal, situé au 996 rue Labelle, à recevoir la visite d'un ou des voleurs. Le ou les bandits ont pénétré dans le restaurant peu après sa fermeture et ont volé des cigarettes et du chocolat. Le montant du vol est de \$100.

UN VOL INUSITE

M. René Lorrain, tenant un restaurant au 240 de la rue St-Georges, a été victime d'un vol assez inusité. En effet, une jeune fille d'une quinzaine d'années vêtue d'une jupe à gogo et donnant toutes les apparences de l'innocence est entrée dans le restaurant et a profité du fait que M. Lorrain était assez éloigné du tiroir-caisse. Alors, tout bonnement, elle a ouvert le tiroir, pris trois billets de \$10, et s'est enfuit sans demander le reste. M. Lorrain a eu beau courir après la jeune voleuse, il n'a pu la rattraper. Par la suite, il a déclaré à la police qu'il ne s'était pas méfié de cette jeune fille, car il la connaissait de vue. En effet, il semble qu'elle allait assez souvent à ce restaurant. M. Lorrain a également déclaré qu'il pourrait reconnaître assez facilement cette jeune fille. Cependant, on peut douter qu'elle ne se représentera pas de sitôt dans ce restaurant.

UN HIT AND RUN

C'est peut-être la fièvre du printemps qui s'est manifestée avant le temps, à cause de la belle température. Du moins, on peut difficilement expliquer (suite à la page 4)



Notre Nouveau et Magnifique très Utile GUIDE du JARDINIER .50¢

Guide du Jardinier (Catalogue Général), 96 pages abondamment illustrées, plus 20 en couleurs naturelles, avec renseignements les plus pratiques pour toutes cultures. Montant remboursable sur achat de \$3.00 ou plus. Inestimable pour tout amateur de beaux jardins.

W. H. PERRON & Cie Ltée
GRAINETIERS & PÉPINIÉRISTES (85)
515 BOUL. LABELLE, VILLE de LAVAL, P.Q.

DENIS HARDY,

B.A., LL.L.

AVOCAT
DE L'ETUDE LEGALE

DORAIS HARDY WURTELE

336, rue Labelle
Saint-Jérôme

Suite 104
Tél. 438-7447



Jour et nuit! Profitez de TMS

TELE-MESSAGE SERVICE

438-1261

330, rue St-Georges

- Un service d'appels téléphoniques qui prend les messages quand vous n'êtes pas là!
- Téléphonistes bilingues et assermentées. Coût peut élever.

Saint-Jérôme, Qué.

**E
D
V
T
O
R
V
A
L**

JACQUES GRAND'MAISON, V.G.

Ce n'est pas la coutume de commenter publiquement les nominations qui s'effectuent dans le monde ecclésiastique; toutefois nous croyons justifiés d'émettre quelques commentaires à l'occasion de la nomination du chanoine Jacques Grand'Maison aux fonctions de vicaire général du diocèse de Saint-Jérôme. Tout d'abord l'Eglise post-conciliaire accorde une place plus large à l'opinion des laïcs; aussi nous estimons qu'une semblable nomination a des répercussions non seulement au sein de l'administration interne de l'Eglise diocésaine mais également sur l'ensemble de la société dans laquelle s'insère cette Eglise. En d'autres termes, en outre de son aspect religieux cette nomination revêt une dimension sociale.

Les membres du clergé, même en agissant dans leurs fonctions propres qui sont d'ordre spirituel, influencent la vie sociale de leur milieu. Dans cette optique la philosophie sociale des personnes en autorité dans l'Eglise peut avoir des répercussions sur la société profane. Il ne faudrait pas se méprendre sur le sens de ces propos. Loin de nous la pensée de confondre les domaines temporel et spirituel et de vouloir faire intervenir le clergé dans des secteurs qui ne sont pas de son ressort. Pour ma part, j'adhère totalement au principe de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Mais il est inévitable que les membres du clergé, même en se limitant strictement à leur domaine et en n'intervenant directement d'aucune façon dans la vie profane, apportent nécessairement une contribution à la vie de leur milieu. La façon de prêcher la justice et la charité peut être conditionnée par la conception que le prêtre se fait de la société dans laquelle il vit.

Dans cette optique, si les personnes en autorité dans une Eglise diocésaine sont des traditionalistes, des conservateurs dans le sens sociologique du mot, le milieu où s'exerce leur ministère sera moins perméable aux idées progressistes et celles-ci se développeront plus difficilement. L'histoire religieuse et sociale du Québec fournit des exemples nombreux de situations semblables. Si au contraire, la hiérarchie est composée d'hommes aux idées progressistes, ouverts au changement et aux transformations devenues nécessaires dans la société, les réformes seront acceptées plus facilement.

Dans cette perspective, tous les véritables réformistes, tous ceux qui sont conscients qu'une foule de choses doivent être changées dans notre société pour que celle-ci devienne plus humaine et davantage taillée à la mesure de l'homme, se réjouiront largement de la nomination du chanoine Grand'Maison aux fonctions de vicaire général de notre diocèse. En effet, le chanoine est reconnu pour son esprit d'avant-garde et le zèle qu'il manifeste à l'endroit des réformes économico-sociales dont notre milieu a un besoin si urgent. Le nouveau vicaire général du diocèse de Saint-Jérôme se situe dans la lignée des grands réformistes qui ont fait évoluer les sociétés humaines.

Plus il y aura de semblables individus aux postes de commande dans les différentes sphères de la société, plus grandes seront les chances que des changements qu'exige l'évolution se produisent. Il ne faut pas oublier que les forces de l'inertie existent toujours et qu'il n'y aura jamais trop d'élan dynamique pour les vaincre.

Cette nomination du chanoine Grand'Maison est bien à l'image du style et de la mentalité de l'évêque de Saint-Jérôme. Ce dernier s'est toujours signalé par son ouverture d'esprit et sa grande disponibilité face aux exigences du monde moderne. Il n'est donc pas surprenant qu'il ait dans une certaine mesure laissé de côté une tradition qui veut que des postes comme celui de vicaire général soient confiés à des hommes qui se signalent surtout par leur prudence plutôt que par leur dynamisme.

DENIS HARDY.

LE QUEBEC NE VOTE PLUS EN BLOC POUR UN SEUL CANDIDAT

C'est ce qu'a déclaré M. John Turner, candidat à la chefferie du Parti libéral national, devant une trentaine de délégués des comtés de Labelle, Terrebonne et Deux-Montagnes dimanche dernier à Saint-Jérôme. On sait que chaque comté est représenté par six délégués et autant de substituts lorsqu'il y a une convention comme ce sera le cas le 4 avril prochain à Ottawa.

"Ce que j'ai constaté au cours de ma tournée, a déclaré M. Turner, c'est que les délégués veulent rencontrer tous les candidats et discuter avec eux avant de faire un choix. Il n'y a plus un sac de votes au Québec pour un seul candidat comme auparavant. Chacun veut faire un choix maintenant. C'est une marque de maturité".

Tous les délégués présents dimanche dernier ont pu constater que M. Turner, qui est né en Colombie Britannique et qui habite maintenant Montréal, maîtrise la langue française. C'est en français qu'il a d'abord parlé et si ce n'avait été de l'aide de Me Jean Guérin, vice-président régional de la Fédération libérale du Canada, il semble bien qu'il n'aurait pas pensé à s'adresser dans sa langue maternelle aux délégués de langue anglaise.

PUBLICITE TROMPEUSE

Lors de cette rencontre, M. Turner n'a pas voulu faire un exposé trop long. Il a surtout voulu répondre aux questions des délégués. Ceux-ci l'ont surtout interrogé sur ses responsabilités au Cabinet. On sait que M. Turner a été nommé récemment ministre de la Consommation et des Sociétés.

C'est ainsi qu'on a demandé à M. Turner quelles mesures il entendait prendre contre la publicité trompeuse. Le ministre a répondu que la loi concernant la

publicité n'avait pas été révisée depuis plusieurs années. Dans les 7 dernières années seulement 21 causes ont été portées devant les tribunaux. M. Turner a déclaré que cette situation l'avait scandalisé lorsqu'il a été nommé ministre. Cependant, les fonctionnaires de son ministère révisent la loi actuellement. M. Turner a déclaré que la loi serait amendée dans très peu de temps.

Abordant ensuite le problème des timbres-prime et des autres moyens de promotion M. Turner a déclaré qu'il faut, avant de se prononcer sur ce problème, tenir compte de deux facteurs. Peu importe les procédés employés par les commerçants il faut savoir s'ils servent à stimuler la concurrence et à faire baisser les prix ou plutôt s'ils contribuent à faire augmenter les prix. M. Turner a déclaré que les consommateurs ont le droit de connaître les réponses. Ils ont le droit de connaître la qualité des produits et aussi le coût des emballages, promotions et autres frais connexes. "C'est pour répondre à ces droits, at-t-il déclaré, que le gouvernement a créé un ministère de la Consommation. Maintenant tous les consommateurs sont représentés au Cabinet".

En ce qui concerne le coût des médicaments, M. Turner a déclaré que le gouvernement fait également des efforts dans ce domaine. Il a cité la disparition de la taxe de 12% et la réduction du temps alloué pour l'exploitation des brevets. Il a également mentionné le fait que le gouvernement informe davantage les médecins sur le coût et la qualité des médicaments parce que ce sont eux qui les prescrivent. En somme, le gouvernement adopte des mesures afin qu'il y ait véritablement concurrence dans cette industrie.

VOL A...

(suite de la page 3)

autrement le comportement étrange de la jeune fille et celui d'un monsieur qui a fait beaucoup mieux. Celui-ci, après avoir frappé trois voitures sans s'en préoccuper davantage — ce qu'on désigne habituellement par l'expression anglaise "hit and run" — a caché son automobile assez loin. Par la suite, il s'est rendu au poste

de police afin de porter une plainte. Il a déclaré que sa voiture avait été volée. Malheureusement pour lui, plusieurs policiers connaissent sa façon d'agir. L'homme en question, dont on ne pourra pas dévoiler le nom avant sa comparution, aurait déjà été impliqué dans d'autres accidents semblables. Il semble que le temps est venu pour lui de payer les pots cassés. Le constable Gérard Lebeau a été chargé de l'enquête.

L'AVENIR DU NORD

Avez-vous songé à renouveler votre abonnement ?

Profitez du début de l'année pour le faire

NOM :
ADRESSE :

(EN LETTRES MOULEES S.V.P.)

LE PLUS VIEIL HEBDOMADAIRE DE LA REGION
1 an : \$4.00 — 2 ans : \$7.50 — 3 ans : \$10.00

336 rue Labelle, Saint-Jérôme
Tél.: 438-1350

L'AVENIR DU NORD

(fondé en 1897)

Administrateur-gerant : Marcel Lalonde
Rédaction : Romuald Dufour
Publicité : Paul Fortin
Photographie : Jacques Olson
Page féminine : Paul Fortin
Collaborateurs : Gérard Vermette
Marie France
Monique
Marcel Lalonde
David L. Ball
Correspondants : Diane Brière
Huguette Breault
J.-Guy Charbonneau
Marg. Deschamps
Raynald Thériault
Hélène David
Caricaturiste : Roger Thériault
L'Avenir du Nord est publié par l'Avenir du Nord Compagnie Limitée et imprimé aux ateliers de L'Imprimerie St-Jérôme Inc., 303 av. Parent, St-Jérôme, Québec.
Autorisé comme envoi postal de deuxième classe.
Ministère des Postes, Ottawa.
Abonnements :
\$4.00 pour un abonnement d'un an.
\$7.50 pour deux ans.
10.00 pour trois ans.



En vedette cette semaine à l'Hôtel Lapointe, deux chanteurs très populaires: Johnny Farago et Patrick Zabé.

Ces deux vedettes ont présentement des disques au palmarès de la chanson tels que Une Lettre, chantée par Patrick Zabé et Johnny Farago, l'émule d'Elvis Presley — en français — présente Ces Longs Week-End et T'aurais pas dû Mourrir si jeune.

Les deux artistes ont fait leur preuve dans le monde artistique et ce sera un plaisir que d'aller les applaudir à l'Hôtel Lapointe samedi soir prochain.

"Pour ne pas disparaître, il nous faut contrôler nous-mêmes l'immigration"

C'est devant un auditoire de plus de 700 personnes que M. René Lévesque s'adressait lundi soir dernier. Après avoir démontré, en se servant du traditionnel tableau noir, que la natalité au Québec a baissé de moitié au cours des vingt dernières années et que, par contre, l'immigration a augmenté considérablement, M. Lévesque a rappelé à l'auditoire que 90% des immigrants s'assimilent au groupe anglais. Selon lui, la situation est grave. "Actuellement, a-t-il poursuivi, à Montréal, 65% de la population est française. Serons-nous 60% au recensement de 1971 et combien à celui de 1981 50%?"

Selon M. Lévesque, il faut réagir immédiatement, si on ne veut pas disparaître, car une fois qu'on aura perdu la majorité à Montréal, on aura perdu la province. Entrevoquant alors les solutions possibles, M. Lévesque a déclaré qu'on a "le droit d'exiger des immigrants qu'ils apprennent le français et qu'ils envoient leurs enfants à l'école française. On peut exiger qu'ils s'assimilent à notre groupe, car après tout, ils demandent le privilège de s'établir chez nous, dans un pays neuf. Ils doivent donc se con-

former aux exigences de notre pays".

Abordant ensuite le problème des minorités canadiennes-françaises à l'extérieur du Québec, M. Lévesque a déclaré qu'il ne faut pas se faire d'illusions. Selon lui, les Acadiens du Nouveau-Brunswick peuvent faire respecter leur langue et leurs droits parce qu'ils représentent 40% de la population. Mais dans les autres provinces, les Canadiens français ne représentent guère plus de 5%. Et de ce nombre, il faut enlever tous ceux qui sont d'origine française mais dont la langue maternelle reconnue est l'anglais. Alors, il ne reste que 3% environ de Canadiens français. Selon M. Lévesque, ils seront assimilés tôt ou tard parce que la langue de travail est l'anglais, parce qu'ils fréquentent des personnes de langue anglaise et parce qu'ils ont 9 chances sur dix d'épouser une personne de langue anglaise.

Cependant, M. Lévesque a déclaré que c'est peut-être là qu'on devrait aller chercher les immigrants dont on a besoin. "Après tout, a-t-il poursuivi, ils sont de la même famille que

nous". Il a alors confié à son auditoire que lors d'un récent voyage à Saint-Boniface, il avait rencontré 12 jeunes Canadiens français fréquentant l'université où étant sur le point d'y entrer. "Onze d'entre eux accepteraient de venir s'établir au Québec si le gouvernement avait une politique d'immigration sérieuse". Selon M. Lévesque, l'Etat devrait payer les frais de transport des Canadiens français qui veulent venir s'établir au Québec. Il devrait également faciliter l'adaptation de ces personnes en leur trouvant des logements et des emplois.

LE PROBLEME DE LA LANGUE

Sans se prononcer pour l'unilinguisme, car selon M. Lévesque, on doit respecter les droits de ceux qui sont déjà au Québec et qui parlent anglais, il a déclaré que dans les délais les plus courts, le gouvernement devrait exiger que la langue principale de travail soit le français et que les cadres soient capables de s'exprimer en français. Selon lui, il ne faut pas enlever de droits aux autres. Il faut prendre tout simplement ce qui nous revient.

— Lévesque

272 PERSONNES AU BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE EN FEVRIER

Mme Cécile Racine du Bureau d'Information Touristique nous faisait parvenir la semaine dernière les statistiques concernant le nombre de personnes qui se sont rendues au bureau pour avoir des renseignements sur la région. Le lieu de provenance de ces personnes est également indiqué.

Saint-Jérôme	50
Rayon de 10 milles de Saint-Jérôme	10
Rayon de 10 à 20 milles de Saint-Jérôme	23
Rayon de 20 à 30 milles de Saint-Jérôme	88

Ailleurs dans le Québec	45
Ontario	21
Colombie-Britannique	8
Manitoba	1
Etats-Unis	24
France	2

Les heures d'ouverture du Bureau d'Information Touristique au cours du mois de mars seront les suivantes:

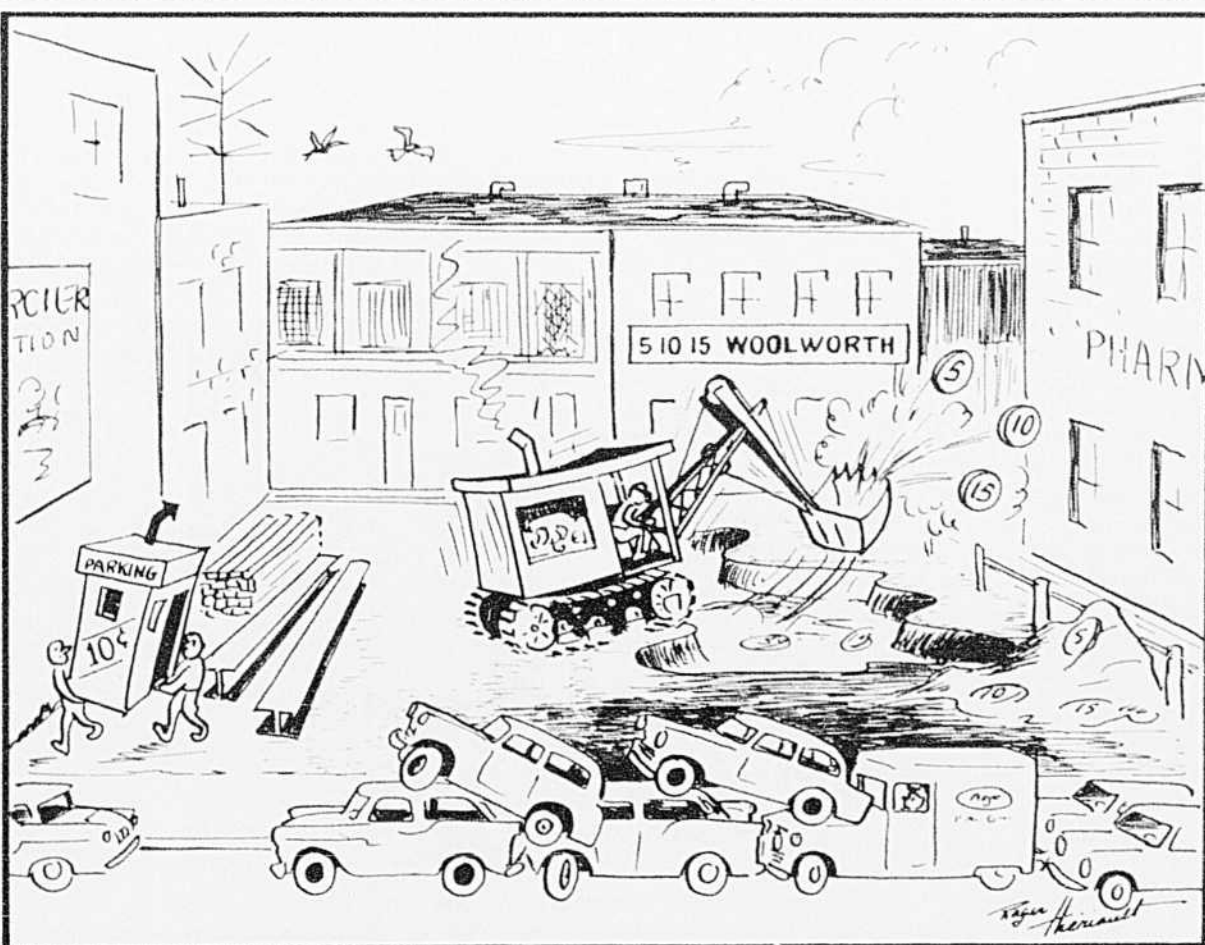
Du dimanche au jeudi:	1 hre à 4 hres p.m.
Vendredi:	1 hre à 9 hres p.m.
Samedi:	10 hres a.m. à 6 hres p.m.

VOL DE \$8,000 A SAINT-JANVIER

Profitant de l'absence du maître de poste, M. Lucien Forget, des cambrioleurs ont pénétré dans le bureau de poste de Saint-Janvier au cours de la nuit de mardi à mercredi de la semaine dernière. M. Forget était alors absent de son logement, lequel est adjacent au bureau de poste.

Les voleurs ont ainsi pu accomplir leur besogne sans trop s'inquiéter. Ils ont ainsi ramené, en plus d'un certain montant d'argent, des timbres-poste, des mandats de poste, des timbres d'assurance-chômage, etc. Le tout valant environ \$8,000.

Par la suite ils ont également pénétré dans le logement du maître de poste mais ils n'ont rien volé à ce dernier endroit.



On obtient un magasin ultra-moderne et on perd un terrain de stationnement.



Du septième siège

L'IMPREVOYANCE

La planification, qu'est-ce que c'est? Un mot à la mode. Un mot qui se place bien dans les conversations de salon. Un mot qui fait peur à certains aussi. Plusieurs pensent que c'est du socialisme ou du communisme. Pourtant, ce n'est pas un mot compliqué. Planifier, c'est faire un plan avant d'agir. Planifier, c'est prévoir les besoins futurs. Malheureusement, même si on en parle beaucoup, il semble que l'on n'ait pas planifié souvent. Et pour confirmer cette hypothèse, on n'a pas besoin de reculer bien loin dans le passé et il n'est pas nécessaire de déterrer les morts.

Le meilleur exemple qui vient à l'esprit pour prouver le manque de planification et le manque de prévoyance, c'est la construction des écoles. A ce stade-ci, nous ne voulons pas impliquer personne. Nous ne voulons pas dire que M. Untel est plus responsable qu'un autre. Ce qui est fait est fait. Et de toutes façons, ceux qui ont été appelés à prendre les décisions à l'époque l'ont certainement fait au meilleur de leur connaissance. Si nous attirons aujourd'hui l'attention du lecteur sur des erreurs passées, c'est afin de le mettre en garde pour que de telles situations ne se reproduisent plus.

Qu'est-ce qui cloche donc tant que ça dans la construction des écoles? C'est bien simple. Lorsqu'on a décidé que les nouvelles écoles seraient pourvues de gymnases afin que les étudiants puissent se développer physiquement, on n'a peut-être pas tenu compte de plusieurs facteurs. En effet, la plupart de ces gymnases sont situés en plein centre des écoles, ce qui apporte plusieurs désavantages. Parce qu'on ne veut pas laisser entrer personne le soir dans les écoles, ces gymnases ne sont pas employés. Et lorsque, au contraire, les écoles sont ouvertes le soir pour les cours aux adultes, on ne veut pas non plus laisser entrer personne dans les gymnases, afin de ne pas déranger les étudiants.

Lorsqu'on établit le coût d'un gymnase moyen avec son équipement, on se rend compte qu'ils sont très dispendieux s'ils ne servent que 6 heures ou 8 heures par jour. Et lorsqu'on prend comme exemple le cas de Saint-Jérôme, on se rend compte que c'est du gaspillage pur et simple. En effet, notre ville a un Service de la Récréation, mais ne possède pas un centre de loisirs. Vouloir en construire un occasionnerait une dépense inutile, puisque la Commission scolaire possède déjà plusieurs gymnases et beaucoup de locaux inoccupés le soir.

Lorsqu'on se met à la place du contribuable, on en vient à se poser plusieurs questions. En effet, ce sont les mêmes qui paient les taxes à la municipalité et à la commission scolaire (locale ou régionale). Alors, on se demande pour quelles raisons on ne peut pas se servir des écoles. On se demande pour quelles raisons on accepterait que la ville construise un centre de loisirs. C'est exactement la même situation, pour faire une comparaison, où on verrait un homme être obligé de s'acheter une voiture pour travailler la semaine et une autre pour se divertir en fin de semaine, alors qu'il n'aurait les moyens que pour s'en payer une.

Il nous semble qu'il devrait exister une collaboration étroite entre le Conseil municipal et la Commission scolaire, afin qu'on puisse utiliser au maximum l'argent qui est investi par les contribuables. Les gymnases devraient pouvoir servir le jour aux étudiants et le soir aux adultes. De la même façon, on devrait permettre l'accès à tous dans les bibliothèques des écoles. Plusieurs locaux pourraient servir le soir: cours de peinture, art plastique, folklore, audition de musique, etc.

Il nous semble que le contribuable est appelé à fournir un effort déjà assez considérable pour rattraper le temps perdu, sans qu'en plus on vienne dilapider ce qu'il paie.



**COCKTAIL
A LA
JÉRÔMIENNE**
SERVI PAR
MARIE-FRANCE

SOIREE D'INAUGURATION

Les Fermières de Ville St-Antoine transporteront sous peu leurs pénates au sous-sol de l'église. En effet, c'est mardi le 12 mars à 8 h. p.m., que ces dames prendront possession de leur nouveau local qui sera béni par M. le curé Paul Labelle. Cette brève cérémonie d'inauguration donnera suite à une soirée récréative à l'issue de laquelle un délicieux goûter sera servi. Les membres du cercle ainsi que toutes les dames et demoiselles qui s'intéressent à la bonne cause de l'artisanat sont cordialement invitées à assister à cette réunion.

PARTIES DE CARTES

C'est bien mardi le 12 mars à 8 h. p.m., au sous-sol de l'église St-Lucien qu'aura lieu la partie de cartes mensuelle des Fermières de cette paroisse. Prix de table et prix de présence seront attribués et un délicieux goûter sera servi à l'issue de ce social dont l'organisation a été confiée à Mme André Lebeau. Bienvenue à tous les amateurs de cartes.

Les auxiliaires des Aigles de l'Aire Laurentienne vous invitent également à leur partie de cartes mensuelle qui est prévue pour lundi le 18 février à 8 h. p.m., à leur local situé au 711 Fournier. Mesdames Latendresse et Verret sont chargées de l'organisation de ce social qui offrira à tous les joueurs l'opportunité de se mériter de magnifiques prix de table et de présence. Un succulent goûter sera servi à l'issue de la soirée. Cordiale bienvenue à toute la population.

LA ST-PATRICE CHEZ LES LEGIONNAIRES

Les Légionnaires de la section Shawbridge s'appêtent à célébrer la St-Patrice de la plus joyeuse façon. En effet, ils organisent une soirée dansante pour samedi le 16 mars à 21 heures en la salle de la "Canadian Legion". De magnifiques prix de présence seront attribués au cours de cette manifestation. Les résidents de cette localité ainsi que ceux des paroisses avoisinantes sont cordialement invités à y participer. Pour réservation de billets, veuillez signaler 224-9824 après 3 heures de l'après-midi. Je profite de l'occasion pour saluer bien amicalement tous nos bons amis irlandais.

C.K.J.L. CELEBRE SON 12e ANNIVERSAIRE

Plusieurs émissions nouvelles ont été portées récemment à l'horaire de C.K.J.L. C'est ainsi que le dimanche à 10 h. a.m., on peut maintenant entendre "Festival de Hollande" (musique classique); le lundi à 3 h. p.m. "Variétés de Paris" (chansons interprétées par des artistes européens); le mardi de 2 h. 15 à 2 h. 30 p.m. "Instantanées" (entrevues sur divers sujets). Avec la venue du printemps on prévoit que d'autres émissions prendront l'affiche à Radio Laurentides. Entre-temps le poste de la beille musique célébrera son 12e anniversaire de fondation. Félicitations à son directeur M. Jean Lalonde et bravo à toute l'équipe.

SLEIGH RIDE

La direction du Club des Campeurs des Laurentides invite tous ses membres et amis à prendre part à un SLEIGH RIDE qui aura lieu samedi le 9 mars chez M. Albert Brière. Le départ s'effectuera à 7 h. 30 p.m. et la promenade durera environ une heure trente. Au retour il y aura danse au son d'un excellent orchestre. Les intéressés sont priés de signaler 432-9803 pour de plus amples renseignements.

LA JEROMIENNE VOUS INFORME

Mardi le 12 mars le groupe LA JEROMIENNE recevra Mme Marielle Paradis comme invitée d'honneur. Le sujet qu'elle soumettra: La psychologie de l'enfant (4 à 12 ans). Mme Berthe Lepage commentera un voyage récent à Miami et Mme Gabrielle Mallette fera un résumé de ses recherches. Les rencontres se font au Centre Diocésain, local 213. Bienvenue à toutes les dames.

A NE PAS OUBLIER

Jeudi le 14 mars, à 8 h. 30 p.m., fête anniversaire en l'honneur de Soeur Liliane Péloquin, supérieure de l'Hôtel-Dieu. Georges Dor sera l'artiste invité. La direction du Club Social invite toute la population à assister à cette soirée. Après le spectacle, un vin d'honneur et un goûter seront servis aux membres honoraires.

AUX NATIVES DU BELIER

Meilleurs voeux de joyeuse fête à mes charmantes lectrices qui tout comme moi et Mimi ont vu le jour sous le signe du Bélier. Ces souhaits s'adressent notamment à Mme Marguerite Desjardins, secrétaire, publiciste du Cercle d'Amitié jérômien.

Décès à Lac-Carré

(Mme Hélène David)
A Lac-Carré, est décédée Mme Joseph Boileau, née Marie Prévost, le 15 février dernier à l'âge de 76 ans et onze mois. Elle avait épousé en premières

noces M. Therrie Lauzon.

La dépouille mortelle a été exposée au salon Vanchesteing de St-Jovite. Le service funèbre a été célébré à Mont-Tremblant, lundi à 3 hres p.m., et l'inhumation également à Mont-Tremblant.



UN CURE DANS LE PARC

par l'abbé Claude Charron

DES GENS... COMMENT ?

La démocratie et la participation font-elles leur apparition dans l'Eglise? De plus en plus, les décisions veulent être partagées de bas en haut alors que dans le passé l'inverse était fort répandu. On décidait en haut lieu et... on acceptait en bas lieu comme un malade la cuillerée d'huile de ricin — avec autant de plaisir.

Il va sans dire que cette nouvelle politique de dialogue nécessite la création de nouvelles structures de participation. De là, par ces temps qui courent, l'on procède à la mise sur pied de ces dits conseils: Conseil de pastorale pour partager et répandre entre prêtre, laïc et religieux le souffle missionnaire de l'Eglise diocésaine et le Conseil presbytéral pour régler chez les prêtres leurs problèmes internes.

Vous vous imaginez, assez aisément, pour ménager les petites susceptibilités de chacun, tous les calculs compliqués, les savants dosages dans tout l'éventail de genres, d'intérêt, de sexes, d'âges et de spécialisations que cette réalisation nécessite.

Voici quelques remarques que faisait un humoriste à l'occasion de la formation de ces conseils.

"Si bonnes soient les volontés, on ne peut jamais nier l'existence d'une certaine tension au sein de pareils conseils.

L'Evêque est le chef et son clergé constitue un groupe d'hommes célibataires (ce qui épanouit à coup sûr certains défauts masculins et parfois aussi même certaines qualités), que leurs études ont, du reste, formés à juger les choses d'une façon critique (au bon sens du mot...). Bref, comme on dit, un groupe de prêtres constitue toujours "un assez mauvais public".

"Entre le laïc et le clergé, il existe quasi toujours une autre forme de tension, le clergé ayant le plus souvent (toujours?) une tendance au cléricisme, le laïc, longtemps laissé dans l'ombre, tentant de raviver pour un oui ou pour un non un sentiment de frustration ou un certain complexe d'infériorité. C'est ce qu'il faut réduire d'abord car tout le monde sait que si le clergé se montre cléricale, il éteint toutes les bonnes volontés; et tout le monde sait aussi que discuter avec des gens qui souffrent d'un complexe d'infériorité, c'est comme vouloir caresser un écorché".

(Jean GrosJean)

En conclusion tous ces conseils, sont comme des enfants qui ne sont pas nécessairement bons par nature; ils ont besoin d'éducation.

ÇA PROMET

Les assises de la première rencontre du Conseil presbytéral ont déjà eu lieu dans une des salles discrètes du Centre socio-pastoral. L'agenda était bien rempli; il débordait le cadre d'une première réunion; il fallait le prévoir. Plusieurs problèmes tel que les nominations, le recyclage des prêtres, le costume, les traitements sont encore à l'ordre de priorité. Si on peut se permettre de comparer les 4 nominations importantes qui ont déjà été mentionnées comme le symbole de l'efficacité et de la promptitude du Conseil, ça promet des résultats intéressants. Rien toutefois ne nous a encore averti sur quelle priorité pastorale les prêtres veulent s'arrêter cette année: le curling ou le SKI.

"C'EST LA FAUTE A RADIO-CANADA"

Si vous aviez 100,000 dollars à perdre, que feriez-vous? Tout comme moi, je suppose que vous auriez beaucoup de projets à réaliser en plus de vous faire rôtir la couenne. D'autres ne l'entendent pas de cette façon. Ils consomment le caprice à tourner un film, un long métrage de une heure et demie, vous avez certainement vu, comme moi, "Ce n'est pas la faute à Jacques Cartier". Qui l'aurait manqué avec cette publicité tapageuse d'une semaine? Il en aurait fallu de peu, s'il ne s'était agit de mon obstination à vouloir mesurer la profondeur de la stupidité que je me "branche" sur le canal "des choses simples". Avez-vous compris quelque chose? Moi non, et je me demande, et bien d'autres choses encore, pourquoi l'on a fait courir si "niaiseusement" ce venturieux curé?

J'aimerais bien, surtout quand c'est à mes frais, comprendre un peu les tentatives de farce que nous sert Radio-Canada.

Heureusement que le court métrage de Fernand Dansereau: "ce n'est pas le temps des Romains" a réussi en une demi-heure par la profondeur et la finesse du sujet à nous faire oublier le ridicule du précédent. Mais malheureusement des milliers de téléspectateurs n'ont pas eu cette chance de le voir parce qu'ils s'étaient lassément branchés ailleurs.

Judy Lamarsh aurait-elle raison ?

Jérômiens aux festivités

de Sainte-Agathe-des-Monts

Une trentaine de jeunes gens et jeunes filles de Saint-Jérôme se sont rendus samedi, le 24, à Sainte-Agathe-des-Monts, pour participer aux festivités du Carnaval d'hiver des Laurentides.

L'excursion avait été organisée par la section de la JOC de la paroisse Sainte-Paule, avec la collaboration de M. Pierre Hurtubise, directeur du service municipal de la récréation. Le trajet se fit en autobus.

Dès leur arrivée, les excursionnistes se dirigèrent vers les Petites-Alpes où, on le sait, est aménagée une longue et tortueuse glissoire de glace et de neige. Ils s'intéressèrent grandement aux courses d'automobiles

sur la glace du lac des Sables et quelques-uns d'entre eux participèrent à un tour de "sleigh-ride".

RENCONTRE

Les Jocistes eurent l'occasion de rencontrer une personne dont les idées étaient très favorables à leur mouvement. Il s'agit de l'abbé Coderre qui souhaite avoir une section jociste comme celle de Sainte-Paule dans sa paroisse.

Pendant la soirée, le groupe de Saint-Jérôme alla rencontrer la jeunesse de Sainte-Agathe-des-Monts et des autres municipalités de la région ou de Montréal qui s'était donné rendez-vous à l'école de Notre-Dame-de-la-Sagesse. Le groupe

LE SOCIALISME...

(suite de la page 3)

En terminant M. Lévesque a déclaré que la situation économique ne serait pas aussi noire que certains le prétendent après l'indépendance car selon lui le Québec représente un marché. Les industries auront donc toujours intérêts à y vendre leurs produits. Si ces industries ne sont pas canadiennes, elles seront selon lui américaines, européennes ou japonaises. Il y aura donc moyen de s'entendre pour faire des échanges.

de musiciens "Les Snobs" fit danser les joyeux excursionnistes fort tard dans la soirée... si bien que plusieurs ont eu du mal à se garder les yeux éveillés tout au long du retour.

STUDIO DES COLIBRIS

Cours de peinture et de sculpture pour adultes et adolescents

commençant au mois de mars

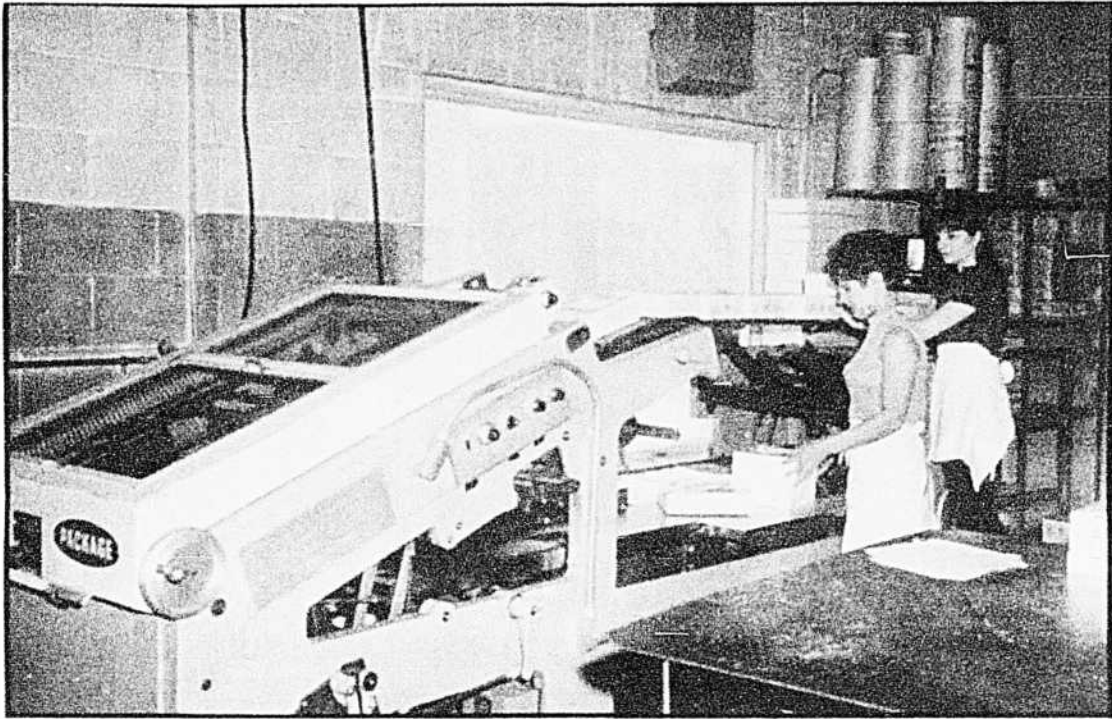
Série de 12 cours donnés par un professeur compétent

Le mercredi de 7.30 hres à 9.30 hres p.m.

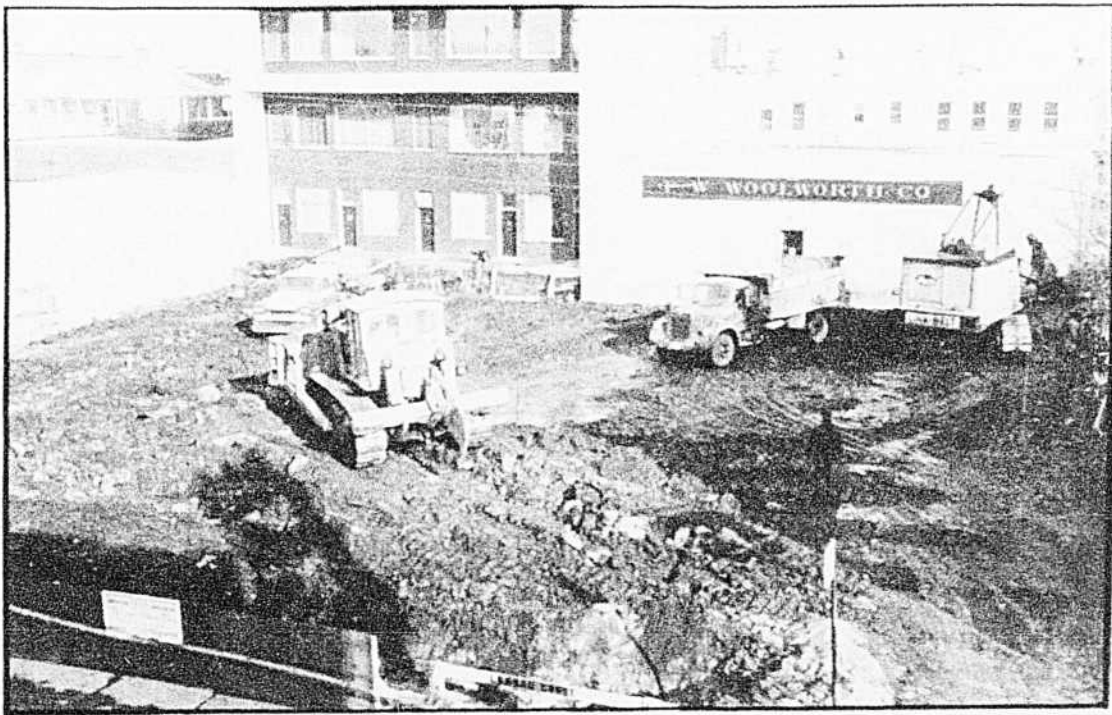
S'adresser à 599 rue Dumont à Saint-Jérôme ou téléphoner à 438-1817 ou 432-7668

FLASH IMAGE

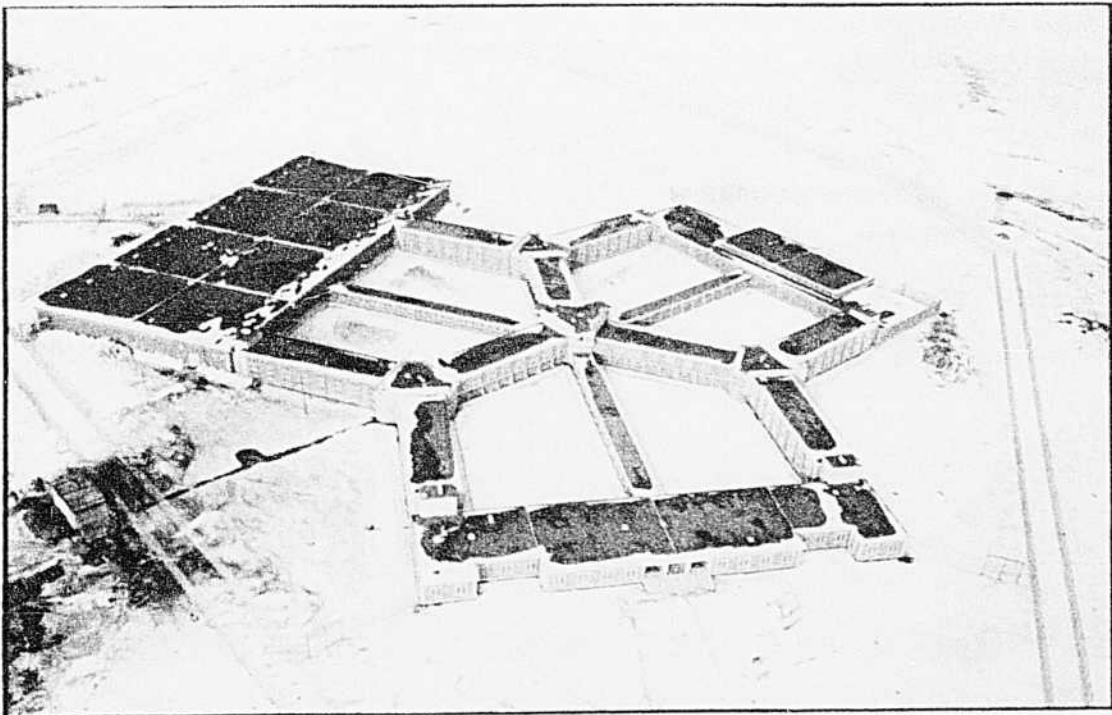
DANS LE MONDE QUI NOUS ENTOURE



La maison E. Maisonneuve & Fils vient de se porter acquéreur d'une nouvelle machine pour confectionner les gâteaux. Celle-ci peut en produire 40 à la minute, soit 2,400 à l'heure. Précédemment, les gâteaux étaient faits à la main. De cette façon, on ne pouvait en faire que 12 à 16 à la minute, selon la dextérité des employés.



Cette semaine, l'ancien terrain de stationnement situé à l'arrière du magasin Woolworth était envahi par plusieurs poids lourds. Comme on sait, la compagnie F.W. Woolworth a décidé d'agrandir son magasin. Nous avons pu nous rendre compte que les travaux progressaient très rapidement.
Photo Gérard Vermette



Voici l'aspect que prend, vu du haut des airs, le nouveau pénitencier de Sainte-Anne-des-Plaines. Dans peu de temps, le gouvernement fédéral pourra en prendre possession. Actuellement, on est à terminer l'aménagement intérieur des différentes ailes de l'édifice. Comme on peut le constater, il sera extrêmement difficile pour les prisonniers de faire la "belle".
Photo Paul Fortin

Cartes d'Affaires

Gilles Desjardins Ltée

ENTREPRENEUR GENERAL

TEL. 432-4093

446 RUE MADELEINE

SAINT-JEROME

LOCATION DE MACHINERIE

STE-THERESE

MARCI ETC. INC.

Jean-Paul Charron, président

1190 boul. Labelle

Tél : 435-4466

Shawbridge
LUMBER LTÉE

PORTES et CHASSIS
MATERIAUX DE
CONSTRUCTION
CHASSIS ALUMINIUM

232 PRINCIPALE
LESAGE

224-2991

Ligne directe
Lesage St-Sauveur 227-3516

435-3646-7

Sauvé Construction Ltée

1022 BOUL. LABELLE
SAINT-THERESE



LA CAISSE POPULAIRE
DE SAINT-JEROME

AVIS
DE CONVOCATION
ASSEMBLEE GENERALE
ANNUELLE

Le 20 mars 1968 — mercredi soir à 8 heures

Au sous-sol de la Caisse Populaire de St-Jérôme
190, avenue Parent
Saint-Jérôme

- Invitation à tous les membres
- Présentation, par les dirigeants, du rapport annuel des activités.
- Réponses aux demandes de renseignements
- Tirage de prix de présence.

Le Conseil d'Administration
par René-W. Hébert

secrétaire-gérant

M. Guy B. de Grosbois Directeur, Commission d'Assurance-Chômage

On annonce la nomination de monsieur Guy-B. de Grosbois au poste de directeur de la Commission d'Assurance-Chômage pour la province de Québec.

Monsieur de Grosbois, qui est âgé de 52 ans, est originaire de Montréal. Il est au service de la Commission d'assurance-chômage depuis 1947.

Monsieur de Grosbois est président du Comité international de l'éducation de l'Association internationale du personnel de la sécurité de l'emploi, membre de la Fédération des oeuvres de la rive sud, membre de la corporation de l'école du Mont-Saint-Antoine, membre honoraire de la section Rowell-Sirois de la Légion canadienne et maire de la paroisse de Varennes. Il est également membre de plusieurs autres groupements professionnels et sociaux.

C K J L



M. JOHN FOX, publiciste



M. ARMAND TESSIER, publiciste



M. MARCEL PAYER, publiciste et annonceur



SERGE BARRETTE, technicien



M. GILLES CARRIERE, annonceur



M. YVON LAVOIE, annonceur



Mme Claire VILLENEUVE, scriptrice



M. BRUCE ATKINS, technicien et annonceur



M. MARCEL GINGRAS, annonceur



Mme G. BASIC, speakrime



M. MARCEL LACOURSE, comptable



M. ANDRE MAILLOUX, discothécaire et rédacteur



Mme Micheline PERRON, secrétaire



Mlle NICOLE RAYMOND, secrétaire



Transformateur de la Station C.K.J.L. Radio Laurentides

R A D I O

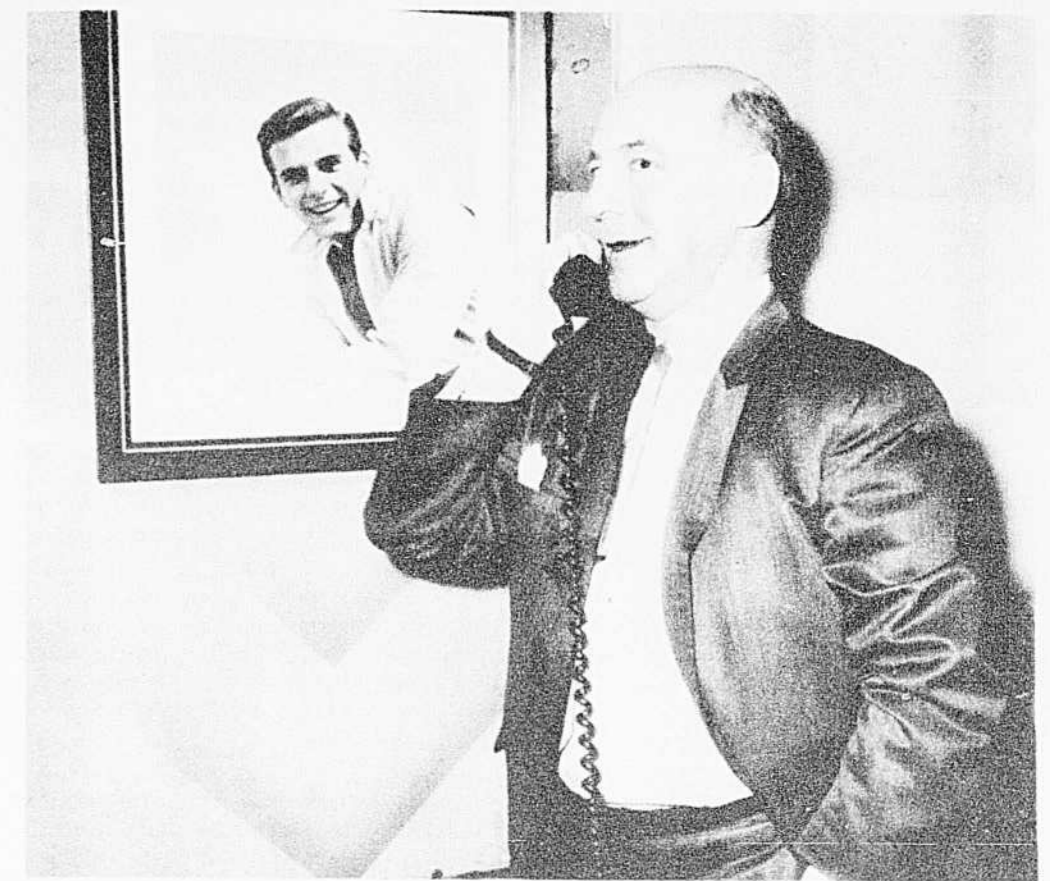
HORAIRE DES EMISSIONS

- 6.45 a.m. Mgr Emilien Frenette Lun. au Sam.
- 6.55 a.m. Nouvelles et Rés. Sportif & Météo Lun. au Sam.
- 7.05 a.m. Echo des Montagnes Lun. au Sam.
- 7.10 a.m. C.K.J.L. sur la Ferme Lun. au Ven.
- 7.15 a.m. Témoignage Lun. au Sam.
- 7.30 a.m. Sports Matin Lun. au Sam.
- 7.35 a.m. Echo des Montagnes Lun. au Sam.
- 7.45 a.m. Emplois Disponibles Lun. au Ven.
- 7.55 a.m. Nouvelle et Rés. Sportif et Météo Lun. au Sam.
- 8.00 a.m. Le P'tit Train du Nord Lun. au Sam.
- 8.30 a.m. Nouvelles Régionales Lun. au Ven.
- 8.30 a.m. Le P'tit Train du Nord Lun. au Sam.
- 8.55 a.m. Nouvelles Lun. au Sam.
- 8.55 a.m. Le P'tit Train du Nord Lun. au Sam.
- 10.00 a.m. Route no 11 Lun. au Ven.
- 10.55 a.m. Nouvelles Lun. au Sam.
- 11.00 a.m. Grande Allée "Steinberg's" Lun. au Ven.
- 12.00 a.m. Palmarès de la Chanson Lun. au Dim.
- 12.25 p.m. Nouvelles Locales Lun. au Ven.
- 12.30 p.m. Revue des Sports Lun. au Sam.
- 12.55 p.m. Nouvelles Lun. au Dim.
- 2.00 p.m. Tout pour la Femme Lun. au Ven.
- 4.00 p.m. Club 900 Lun. au Sam.
- 5.00 p.m. L'Express de l'Autoroute Lun. au Sam.
- 7.00 p.m. Club 900 Lun. au Ven.
- 9.00 p.m. A qui le petit cœur après 9.00 Lun. au Sam.
- 10.00 p.m. Clair de Lune dans les Lides Lun. au Ven.
- 10.45 p.m. Témoignage Lun. au Sam.

EMISSIONS SPECIALES

- 5.30 à 10.00 a.m. Education c'est votre affaire Lundi
- 10.30 à 10.55 a.m. Club de Dépannage Lundi
- 1.00 à 2.00 p.m. Propos de Gisèle Lundi
- 2.00 à 3.00 p.m. Abbé Vézina Lundi
- 2.00 à 3.30 p.m. Confédération racontée à Anne Marie Lundi
- 3.00 à 4.00 p.m. Confidences d'une vedette Lundi
- 3.00 à 2.00 p.m. C'est Claire madame Mardi
- 10.30 à 10.45 a.m. Epicerie Riche-Mercredi
- 1.00 à 2.00 p.m. Les propos de Gisèle Mercredi
- 3.00 à 3.30 p.m. L'Histoire de Montréal Mercredi
- 7.00 à 8.00 p.m. Entre Guillemets Mercredi
- 9.30 à 9.45 a.m. Marché Ste-Paula vous appelle Jeudi
- 10.30 à 10.45 a.m. Epicerie Riche-Mercredi Jeudi
- 1.00 à 2.00 p.m. C'est Claire Madame Vendredi
- 9.30 à 9.45 a.m. Marché Ste-Paula vous appelle Vendredi
- 1.00 à 2.00 p.m. Les Propos de Gisèle Vendredi
- 7.15 à 7.30 a.m. Vie Croissante Samedi
- 11.30 à 11.45 a.m. Union des Electeurs Samedi
- 2.00 à 3.00 p.m. Palmarès du Far West Samedi
- 7.00 à 8.00 p.m. Bruce et le Palmarès Américain Samedi
- 8.00 à 9.00 p.m. Club 900 à GO-GO Samedi
- 10.00 à 12.00 p.m. On danse dans les Lides Samedi
- 8.15 a.m. La Voix du Christ aux Nations Dimanche
- 8.30 a.m. Chants Joyeux Dimanche
- 8.45 a.m. Rév. Horace C. Baugh Dimanche
- 9.00 a.m. La Grand Messe (Cathédrale St-Jérôme) Dimanche
- 10.00 a.m. Mantovani et son Orchestre Dimanche
- 10.30 a.m. Monde A Venir Dimanche
- 10.45 a.m. Radio Concert à CKJL. Dimanche
- 2.00 p.m. Music from the Laurentians Dimanche
- 3.00 p.m. Palmarès de CKJL Dimanche
- 4.00 p.m. On danse dans les Lides Dimanche
- 5.00 p.m. Sous le Ciel d'Acapulco Dimanche
- 6.00 p.m. Galeté de Paris Dimanche
- 7.00 p.m. Rolling Home with CKJL Dimanche

900 AU CADRAN



A TOUS LES LECTEURS DE L'AVENIR DU NORD :

Je suis heureux de saisir l'occasion qui m'est offerte aujourd'hui pour vous présenter l'équipe de CKJL Radio Laurentides. Comme vous le savez sans doute, CKJL Radio 900 célébrera sous peu son douzième anniversaire de fondation... En effet, depuis bientôt 12 ans CKJL est au service du public... Depuis douze ans CKJL s'efforce d'informer la population des toutes dernières activités tant sur les plans régional, provincial qu'international. Douze années d'efforts, de travail et de luttes constantes pour arriver à faire de CKJL Radio une réalité bien vivante dans notre société.

La radio, il n'y a pas à en douter, est le médium d'information et de publicité le plus rapide et le plus flexible en ce monde moderne. C'est aussi le moyen le plus efficace et le plus économique pour faire connaître un produit et renseigner le public.

Toute l'équipe dynamique qui forme CKJL est aujourd'hui réunie sur cette page pour vous permettre de les mieux connaître.

Je profite en même temps de l'occasion pour souhaiter à L'Avenir du Nord le plus grand succès dans sa grande mission qui est celle d'informer et d'éduquer la population. J'espère voir les douze prochaines années d'existence de CKJL Radio renforcer les liens de collaboration qui unissent déjà CKJL Radio 900 et la presse écrite.

Sam Calera
PRESIDENT

LAURENTIDES



BELIER (21 mars - 20 avril)
 Votre sensibilité est souvent dominante. De là vient cette froideur apparente qui vous nuit.
TRAVAIL: L'aspiration vers les voyages est la tentation qui vous séduit.
SANTE: Evitez les sports violents. Vous risquez des chutes qui meurtriraient vos jambes.
TAUREAU (21 avril - 20 mai)
 Evitez de critiquer la personne que vous aimez. Vous pourriez la blesser.
TRAVAIL: Une série de succès sur le plan d'une activité venant à votre caractère.
SANTE: Supprimez de vos menus les aliments auxquels vous êtes allergique.
GEMEAUX (21 mai - 21 juin)
 L'amitié de la Vierge est pour vous un élément précieux.
TRAVAIL: Vous allez revenir aux plans que vous aviez formés l'an dernier.
SANTE: De nouvelles dispositions astrales vous donnent plus d'appétit.
ATTENTION.
CANCER (22 juin - 22 juil.)
 Un caractère aimant le risque, très original dans sa manière d'être, vous attire et vous charme.
TRAVAIL: Vous avez intérêt à ne pas réfléchir trop longtemps; vous aurez affaire à des impatients.
SANTE: Une très bonne résistance nerveuse vous aide à supporter un certain surmenage.
LION (23 juillet - 22 août)
 Une heureuse rencontre va vous enthousiasmer, en vous apportant des preuves d'amitié immédiates.
TRAVAIL: Si vous ne cédez pas au désir d'opérer, vous aurez la satisfaction d'apprendre qu'il doit durer.
SANTE: Vous vous rétablirez rapidement si vous ménagez votre foie.
VIERGE (23 août - 22 sept.)
 C'est sans doute les gémeaux ou les poissons qui vous intéressent? Les premiers sont mélancoliques, les seconds gais et spontanés.
TRAVAIL: Vous pouvez partager les succès du verseau et des poissons.
SANTE: Vous vous rétablirez rapidement si vous ménagez votre foie.

BALANCE (23 sept. - 22 oct.)
 La similitude de vos caractères est toujours agréable à constater.
TRAVAIL: C'est par l'intermédiaire de la vierge que vous obtiendrez les meilleurs résultats financiers.
SANTE: Observez ce qui n'est pas toléré soit par votre foie soit par vos intestins.
SCORPION (23 oct. - 22 nov.)
 Si vous aimez le verseau, vous entrez dans une période heureuse.
TRAVAIL: Un voyage pourrait vous être utile, vous orientant vers une nouvelle clientèle.
SANTE: Une certaine activité vous est toujours salutaire.
SAGITTAIRE (23 nov. - 21 déc.)
 Si vous aimez le taureau, ménagez sa santé, car elle supporte mal les contrariétés, surtout si elles viennent de vous.
TRAVAIL: Votre esprit combatif est à son maximum et s'exerce dans la bonne humeur.
SANTE: L'espoir, l'attente, le bonheur vous transportent hors de vous-même.
CAPRICORNE (21 déc. - 19 janv.)
 Vous allez retrouver plus d'équilibre dans le sentiment, grâce à l'intimité du foyer.
TRAVAIL: La vie commerciale vous intéresse parce qu'elle vous met en rapport constant avec les personnes qui sont vos auxiliaires.
SANTE: Prenez des précautions. N'exposez pas vos points faibles.
VERSEAU (20 janv. - 18 fév.)
 Vos relations avec le bélier manquent de compréhension. Vous regretterez cette fermeté.
TRAVAIL: Vous devriez comprendre que vos subalternes ont aussi besoin de repos.
SANTE: Surveillez votre circulation et faites analyser votre sang.
POISSONS (19 fév. - 20 mars)
 Le Bélier vous intéresse par sa vive intelligence, son caractère indépendant et courageux et par son érudition.
TRAVAIL: Une semaine très favorable aux contrats à long terme et aux achats de fonds.
SANTE: Vous allez éprouver une grande amélioration générale.



A PARLER SANS DETOUR

MERE D'UN MOUTON NOIR

Chère Monique,

Je fais face à un problème dont je n'ose discuter avec personne parce que j'ai trop honte de moi-même à ce sujet. Je suis mère de 4 enfants, âgés de 13 à 4 ans, tous intelligents et en bonne santé. Mon mari gagne un salaire qui nous permet une existence à l'aise, mais ne s'occupe pas des enfants de façon régulière, car son travail l'accapare beaucoup. Plus les années passent, plus je me rends compte que mon 2e enfant, un garçon, m'énerve et me tape sur les nerfs à un point que je me surprends à le détester par moments. Il a le tour de trouver le point sensible qui me fait fâcher à tout coup. Il est distrait, laisse traîner ses choses, oublie ce qu'on lui demande, est toujours collé à mes jupes, car il a peu d'amis. Avec les autres enfants, il est en rivalité continuelle, se dispute à la moindre occasion et se conduit comme s'il avait 5 ans, non pas 11. Ses frères ne sont pas des modèles d'attention, mais j'en viens à bout sans m'épuiser comme avec lui. Je n'arrive pas à le contrôler ni à me contrôler moi-même à son égard et je réalise que j'ai moins de patience avec lui qu'avec les autres. Parfois il vient me demander pardon et me dit qu'il essaiera de faire mieux, mais deux minutes après, c'est l'enfer. Mon mari dit que si je criais moins après lui, j'aurais moins de difficulté, mais lui ne se'n occupe pas de façon régulière et j'en suis à un point où je commence à en vouloir à mon mari de n'être pas plus préoccupé par cet enfant. Je ne sais plus quoi essayer, je pleure quand j'essaie de comprendre ce qui se passe, je me sens bien mauvaise de ne pas l'aimer autant que les autres. Que faire? S.V.P.

Mère d'un mouton noir.

Chère mère d'un mouton noir,

Je comprends que vous vous sentiez déprimée en face de la situation telle que vous la décrivez mais je pense que c'est votre désir de trouver ce qui cloche entre vous et votre fils qui vous sera le plus utile, non pas les sentiments de culpabilité, de honte, de dévalorisation qui vous étouffent actuellement.

Vous avez un problème: d'accord, et même un problème sérieux qui ne se résoudra pas avec le temps, mais un problème pour lequel il est possible d'entrevoir une solution. D'abord, je vous conseille de consulter une clinique psychiatrique pour enfants où l'on étudiera sous tous ses angles ce qui ne va pas entre vous et votre fils et où l'on prendra aussi en considération l'attitude de votre mari, l'atmosphère familiale générale. Par la suite, on entreprendra avec vous et votre fils un traitement susceptible de modifier les attitudes qui amènent les problèmes actuels.

Les conflits qui existent entre vous-même et votre enfant ne datent certainement pas d'aujourd'hui et il ne faudrait pas s'attendre les voir se régler comme par un coup de baguette magique. Ce n'est non plus parce que par moments vous détestez votre enfant que vous ne l'aimez pas vraiment. Au contraire, on ne se préoccupe pas de ceux qu'on n'aime pas, on ne pose pas de question à leur sujet. Cependant, entre une mère et un fils, tout comme entre d'autres personnes, peuvent exister des différences de personnalité plus ou moins marquées qui finissent par créer des conflits parfois pénibles si on ne s'efforce pas de s'adapter mutuellement. Il faut alors se redécouvrir soi-même tout en redécouvrant l'autre, ce qui n'est pas toujours une tâche facile et demande à être fait avec l'aide d'un professionnel.

Il se peut aussi que le comportement de cet enfant réveille chez vous des conflits personnels qui n'ont pas été réglés et dont vous n'êtes peut-être pas tout-à-fait consciente mais qu'il vous faudra néanmoins envisager si tel est le cas.

Votre lettre démontre beaucoup de courage et de lucidité. Même s'ils le nient, nombre de parents éprouvent souvent des sentiments négatifs à l'égard de leurs enfants et l'énergie qu'ils utilisent à écraser ces sentiments est malheureusement perdue alors qu'elle aurait pu être employée de façon plus saine. Vous, au contraire, vous faites face au problème, même si cette prise de conscience vous est pénible et douloureuse. Si admettre qu'on a un problème est déjà un pas de fait vers sa solution, ce pas, le plus difficile peut-être, vous l'avez fait, mais il faut continuer à avancer et je vous y encourage fortement.

Bon courage.
 MONIQUE.

FUSION PROBABLE DES CONSEILS ECONOMIQUES DES LAURENTIDES ET DE LABELLE

Quatre représentants du Conseil Economique Régional des Laurentides ont assisté, dimanche, le 25 février, à Mont-Laurier, au congrès annuel du conseil économique du comté de Labelle, où les délégués ont discuté sérieusement de l'orientation de ce conseil économique, qui n'agit qu'au niveau de comté.

A ce congrès, les délégués ont ratifié un geste récent du conseil d'administration à l'égard du découpage des sous-régions administratives de la province de Québec. Lors d'une récente assemblée, le conseil d'administration de ce conseil

économique a informé les autorités du Conseil d'Orientalion Economique du Québec que la population de ce territoire n'est nullement satisfaite d'être attachée à la zone économique de Hull parce qu'elle a plus d'affinités avec la région des Laurentides, faisant partie de la grande région administrative de Montréal.

Il a été sérieusement question que le conseil économique du comté de Labelle, qui n'évolue qu'au niveau de ce comté, se joigne à celui des Laurentides, qui groupe déjà les comtés de Terrebonne, Argenteuil et Deux-Montagnes. Après une longue période de discussions, les délégués ont cependant décidé d'attendre le résultat de leur représentation auprès de C.O.E.Q. pour savoir si cette sous-région administrative sera rattachée à celle des Laurentides avant de joindre le conseil économique régional de la même appellation.

A la fin de la rencontre, le président du CERL, M. Gérald Cyr, a informé les délégués au congrès de Mont-Laurier que le groupe qu'il représente

est prêt à dialoguer pour trouver une formule de jumelage convenable aux deux groupes et assurer une bonne représentation à la population du comté de Labelle au conseil d'administration du CERL.

La délégation du CERL comprenait aussi MM. Edgar Ouhmet, de Saint-Janvier, et Guy Vaillancourt, de Saint-André-Est, tous deux vice-présidents, et Me Louis-René Beaudoin, directeur général.

Danse à Sainte-Monique A LA RADIO

Dans le cadre du carnaval de Sainte-Monique, une soirée dansante aura lieu samedi soir le 9 mars prochain dans cette localité. Pour l'occasion les organisateurs ont invité un orchestre bien connu de Saint-Jérôme.

Au cours de la soirée il y aura présentation d'un film tourné pendant le carnaval et aussi une exposition de photos ayant le même sujet comme centre d'intérêt.

Les organisateurs souhaitent une cordiale bienvenue à tous. Le prix du billet est de \$1.00 seulement.

Pour réservations on peut communiquer avec M. Jean-Guy Charbonneau à 432-4100.

VOL A SAINT-JANVIER

(Huguette Brault — 435-3734)
 Un vol avec effraction a été perpétré au bureau de poste dans la nuit de mardi à mercredi de la semaine dernière. Les voleurs ont pénétré par la fenêtre de la chambre à coucher du domicile privé de M. Lucien Forget, maître de poste. Le montant du vol est estimé à \$8,000.00 le tout en argent, en mandats-poste et en estampes pour imprimer les mandats-poste, portant le numéro 1486. Les policiers poursuivent leur enquête et espèrent qu'avec les nombreux indices qu'ils ont en main ils pourront très bientôt identifier les voleurs.

Retour de voyage

M. et Mme Lucien Forget ainsi que M. et Mme Henri Bélanger sont de retour de leur

voyage de rêve à Honolulu. Espérons que leurs yeux ne sont pas plus fatigués qu'au départ.

Danse

Il y aura soirée de danse, samedi le 9 mars à 8 hres p.m. en l'école St-Jean-Baptiste. Cette soirée sera organisée par les Dynamiques, le prix d'entrée sera de \$1.00. "The Lights" et "The Eyes of Love" feront les frais de la musique.

Festival

La trésorière du Comité des loisirs, Mme Thérèse Charbonneau, nous communique que le festival a rapporté \$624.69. Les recettes se chiffrent à \$1,971.80, et les dépenses: pour les enfants (gâteries et récompenses) \$196.85, pour les soirées des adultes, \$150.26.

Décès

Deux paroissiennes de Saint-Janvier sont retournées à Dieu cette semaine, ce sont Mme Joseph Coursol et Mme Edmond Grenier. Nos sympathies aux familles éprouvées.

Naissance

La famille de M. et Mme Jean-Paul Ethier accueille en son sein une splendide petite fille qui portera le joli nom de "Janick". Les heureux parrain et marraine sont M. et Mme Normand Coursol.

emme d'aujourd'hui

DE TOUT, POUR TOUT... ET J'EN PASSE!
avec Mireille...



UNE PROIE, UNE CIBLE.... UNE PRISE!!!

Lorsque le pêcheur désire avoir du poisson dans sa gibecière : il appâte sa ligne...

Lorsque le chasseur de loups veut rapporter fièrement des petites oreilles pointues : il tend un piège garni de denrées alimentaires...

Et quand la femme veut prendre un homme dans ses filets : elle les enrobe de bonnes choses à manger!!!

Et c'est vieux comme le monde de cette histoire de prendre un homme par le "ventre".

Donc, Femmes, si vous n'avez point eu le courage d'user de vos prérogatives en cette année bissextile, le 29 février plus précisément, que vous n'avez point osé faire "La grande demande... de blanc gantées et un genou en terre", tout n'est pas perdu... heureusement. Il vous reste une solution, et c'est celle de vous diriger au combat, armées jusqu'aux dents de

marmites, de chaudrons et de bonnes recettes. Visez bien, atteignez la cible en son point faible et vous en ressortirez vainqueur presque à coup sûr...

Mais l'idée de cuisiner de bons petits plats n'est pas uniquement réservée aux "chasseresses d'époux". Il y a aussi celles qui ont en main la victime et qui veulent la conserver "en bon état". Egalement, il y a celles qui veulent bien se sustenter, elles-mêmes.

En fait, c'est un véritable plaisir que de s'adonner à l'art culinaire... parce que c'est un art. Vous pouvez même pousser le raffinement jusqu'au chef-d'oeuvre.

Toujours refaire les mêmes plats, parfois un peu insipides, cela devient fastidieux et beaucoup de femmes s'en lassent : et c'est fort compréhensible.

Mais il faut avoir de l'imagination et de la débrouillardise

là comme dans tous les autres domaines. Mettre en valeur votre sens créateur et "fouiner" un peu partout à la recherche d'idées nouvelles...

Les grandes maisons d'alimentation mettent au service des consommatrices un éventail plus qu'étendu de recettes qui sont aptes à satisfaire les exigences de tous et chacun.

Egalement, on trouve dans toutes les bonnes librairies des bouquins formidables qui recèlent des trésors de bonnes choses à manger.

Il suffit de s'y mettre : et qu'est-ce que c'est que de passer quelques heures devant le four, si on voit se couronner de succès les efforts fournis. Une petite famille qui se régale princièrement, des amis qui jubilent de plaisir à déguster vos mets, vous-même qui vous purléchez les lèvres seulement qu'à humer le délicat

fumet qui s'en dégage. N'est-ce pas là une double joie que de voir se réjouir votre entourage et savoir que c'est vous qui en êtes l'auteur.

Et il n'y a pas seulement la qualité, la saveur qui doit charmer, l'oeil doit jouir tout autant que les papilles puisque c'est un facteur qui stimule l'enthousiasme de la dégustation.

Plaguer les casseroles sur la table, présenter un plat tout défilé, ne mettre aucune touche de couleurs, c'est là un excellent moyen pour qu'on dise de vous que vous êtes un piètre cordon bleu et qu'on préfère se regrouper ailleurs qu'autour de votre table...

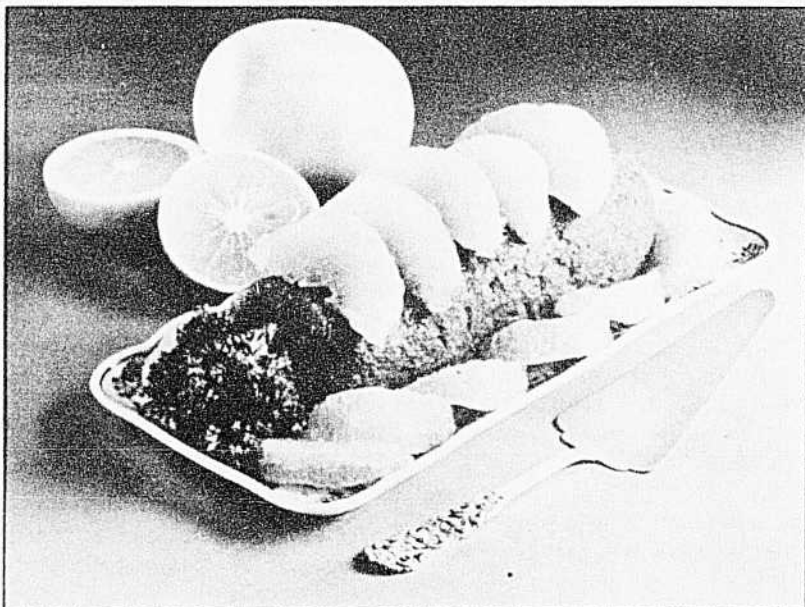
Vous ne recevez jamais d'encouragement, de félicitations mais agissez-vous de telle sorte que cette carence soit justifiée ?

Faire en sorte que le couvert soit joliment dressé, que vos mets se tiennent — on ne présente pas une pièce de viande qui donne l'impression d'avoir été dépecée à la "hache" — offrir une salade où se marient plusieurs couleurs contrastantes, un dessert qui attire, qui est joli en plus d'être savoureux, ce sont là des petits trucs qui ne coûtent pas cher, mais qui ont un résultat garanti...

En somme, en cuisine comme ailleurs, il s'agit de donner le meilleur de vous-même, de ne pas vous laisser écraser par la routine et la sordide habitude, mais de vous renouveler constamment et d'être toujours aux aguets du neuf, du beau et du bon.

Et sur ce... chassez bien... la venaison bien apprêtée, c'est un délice...!

UNE PRIMEUR AVEC LE PAMPLEMOUSSE !



Jusqu'à maintenant, vous avez sans doute associé le pamplemousse avec le menu du déjeuner... ou encore avec un régime amaigrissant... puis aussi, bien sûr, comme élément rafraîchissant dans une salade ou pour un léger dessert. Ce sont tous là des moyens excellents pour présenter ce fruit ensoleillé, mais la ménagère à la pa-

ge, constamment à la recherche d'une nouvelle présentation pour les aliments familiers, réalise que les pamplemousses se prêtent à une aussi grande diversité de combinaisons gastronomiques, qu'il y a de sections juteuses à l'intérieur de l'écorce de ce beau fruit.

Notre entrée spectaculaire d'aujourd'hui vous suggère un

"Pain de jambon et de pamplemousse", quelle découverte sensationnelle! et bien facile à exécuter! En plus d'exciter les glandes gustatives, ce nouveau plat contient de riches éléments nutritifs dont la vitamine "C" qui s'y trouve en grande quantité.

PAIN DE JAMBON ET DE PAMPLEMOUSSE

- 2 oeufs
- 1 tasse de flocons de maïs émiettés
- 1 tasse de jus d'orange frais
- 1 c. à thé de zeste d'orange râpé
- ¼ tasse d'oignon frais émincé
- ¼ c. à thé de poivre
- 1 livre de jambon cuit haché
- ½ livre de porc haché
- 2 tasses de sections de pamplemousse frais
- ¼ tasse de cassonade
- ¼ tasse de jus de pamplemousse frais*

Battre les oeufs; y verser les flocons de maïs émiettés, le jus d'orange, le zeste d'orange, l'oignon et le poivre. Ajouter le jambon et le porc. Mouler en pain dans une casserole légèrement graissée, de 9 x 13 pouces. Cuire au four à 350° F. durant 30 minutes. Ajouter le sucre et

le jus de pamplemousse aux sections de pamplemousse. Disposer les sections de pamplemousse autour du pain de jambon, arroser avec le jus. Continuer la cuisson 30 minutes de plus.

Donne environ 6 portions.

* Sectionner le pamplemousse au-dessus d'un bol pour obtenir le jus.

Vos dents... image de votre santé

"J'ai fait il y a quelque temps un abcès à une dent du haut, côté droit. L'oeil était presque bouché... Comme j'étais en voyage, je n'ai pas fait traiter la dent; l'on m'a prescrit des antibiotiques et au bout de 3 jours l'enflure était disparue. La dent ne m'occasionne aucune douleur depuis. Dois-je comprendre que je suis guéri?"

Une dent qui a fait un abcès ne peut guérir seule. Si vous ne

la faites pas traiter, il est fort probable que l'enflure réapparaîtra à nouveau un de ces jours. Et même si cela n'arrive pas, l'infection subsiste au bout de votre dent à l'état chronique... Les microbes qui sont là à profusion sont transportés par le sang et peuvent déclencher une infection ailleurs.

De plus, un tel foyer d'infection chronique, qui, je le répète, ne cause pas ou à peu près pas de douleur ni de fluxion, est souvent porté à s'accroître en rongant l'os adjacent et l'infection atteint les dents voisines.

Pour tous ces motifs l'on doit toujours faire traiter le plus tôt possible un foyer infectieux, tel un abcès dentaire.

La Ligue d'Hygiène Dentaire sera heureuse de répondre à vos questions et de vous faire parvenir des dépliants traitant de santé dentaire. Lui écrire à: Dr E. Vinet, 426 est, boul. St-Joseph, Montréal 34, administrateur et secrétaire-trésorier.

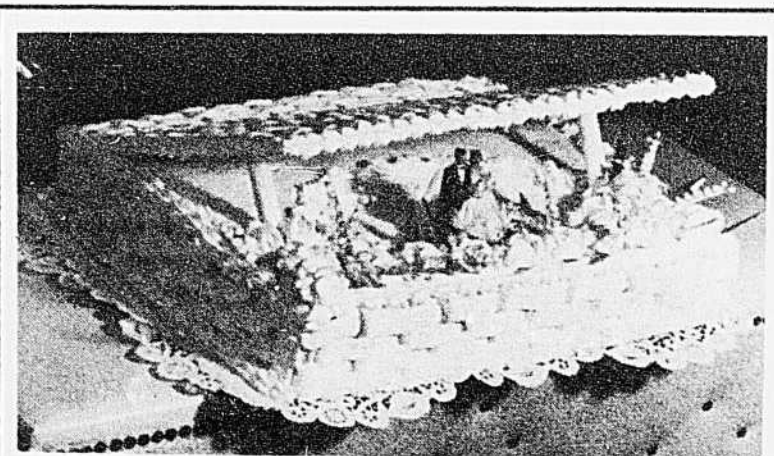
cours de conversation anglais • espagnol

- Bénéficiez de nos 90 années d'expérience et de recherches
- Leçons particulières — Cours collectifs — Jour — Soir
- Prenez rendez-vous pour une leçon d'essai gratuite

Berlitz

Langues vivantes

Inscriptions tous les mercredis de 13 heures à 21 heures
480 Rue St. Georges — St-Jérôme
tel.: 436-1398



ATTENTION, FUTURS MARIÉS E. MAISONNEUVE ET FILS

Vous offre 24 modèles de gâteaux de nocce
Spécialité: Gâteaux de fête
LIVRAISON GRATUITE

543 rue Fournier

SAINT-JEROME

Tél.: 438-3960



Centre de Main-d'oeuvre du Canada
Ministère de la Main-d'oeuvre et de l'immigration

Liste des emplois disponibles

DESCRIPTION

- 271-101—Garde-malade auxiliaire diplômée, emploi à St-Jovite.
- B-161—Secrétaire volante, bilingue et parfaite en français pour travail dans différents centres du Québec - \$100. par semaine.
- B-142—Secrétaire sténo-dactylo bilingue, forte en anglais, 5 ans d'expérience pour travail en industrie - \$100. par semaine.
- B-166—Secrétaire de direction sténo-dactylo bilingue expérimentée.
- B-152—Téléphoniste, expérience non nécessaire, 16 à 25 ans, 11^{ème} année, bilingue.
- 5—Machiniste pour travail à St-Eustache - minimum 5 ans d'expérience - doit pouvoir lire les plans.

Pour de plus amples renseignements :

Centre de Main-D'Oeuvre du Canada

380, rue Labelle, St-Jérôme
Tél. 432-4385

Vendeurs ou vendeuses à plein temps ou à temps partiel. Chances d'avancement. Pour information s'adresser à 258-3408.

Canada
Province de Québec
District de Terrebonne
Cité de Saint-Jérôme

AVIS PUBLIC

Est, par les présentes, donné par le soussigné, Gérard Maurice, greffier de la Cité de Saint-Jérôme:

Que le Conseil municipal de ladite Cité a, à sa session tenue le 4 mars 1968, adopté un règlement portant le numéro Z-26 des règlements de la Cité, amendement du règlement de zonage no C-346 tel que déjà amendé, à l'effet de déterminer deux nouvelles zones de parc industriel PI-9 et PI-10, une nouvelle zone édifices publics PE-40 et une nouvelle zone de résidences RS-40.

Que les propriétaires d'immeubles situés dans une zone contigue à l'une des zones concernées par le présent règlement seront admis à voter sur le susdit règlement, sur présentation, dans les cinq jours francs à compter du 12 mars 1968, d'une requête signée par au moins 12 électeurs ou par la majorité d'entr'eux si leur nombre est inférieur à 24, conformément au premier paragraphe de l'article 426 de la Loi des Cités et Villes.

Donné à Saint-Jérôme sous mon seing, ce 5 mars 1968.

GERARD MAURICE
Greffier.

LA SEPTIEME ANNEE EST-ELLE INUTILE ?

C'est la question qu'on se pose à la Commission scolaire régionale Dollard-des-Ormeaux depuis qu'on a pu constater que les résultats scolaires des élèves qui ont fait le passage de 6e en 8e année sont excellents. Dans le rapport qu'il a soumis aux commissaires le mois dernier, M. Raymond Courtemanche, directeur de l'enseignement secondaire à la régionale, donne les résultats de l'expérience qui a été tentée, en conformité avec les exigences du règlement no 1, auprès d'un groupe de 141 étudiants, soit 7% des élèves de 6e année.

"Aux examens du mois de décembre, la moyenne générale et régionale était de 73.2%, soit 4% plus élevée que des élèves de 7e année de même catégorie qui reçoivent les mêmes cours par les mêmes professeurs". Selon les professeurs ces élèves réussissent mieux leurs examens, car ils étudient beaucoup plus fort que ceux d'autres groupes. Par contre, ils notent qu'une certaine lenteur se manifeste dans l'acquisition des connaissances. Le professeur doit répéter plus souvent et suivre davantage le

progrès de chacun de ses élèves.

Dans ce même rapport, M. Courtemanche affirme que la 7e aurait été une année inutile pour ces 141 élèves. Cependant, il se demande pour combien d'enfants la 7e année devient inutile: 10%, 30% ou plus. Afin de pouvoir répondre à cette question, des sous-comités ont été mis sur pied afin de fixer les critères qui détermineront quels étudiants pourront faire un cours primaire de 5 ans, 6 ans ou 7 ans.

Naturellement, la direction des études veut poursuivre l'expérience l'an prochain. Ce sera peut-être difficile, parce que la Commission scolaire de Saint-Jérôme a adopté une résolution demandant à la régionale de faire passer des élèves de 6e année en 8e année que si elle peut offrir certaines garanties: locaux fonctionnels et horaires réguliers de cours qui n'occasionnent pas le transport d'écoliers. La Commission scolaire locale veut que ces garanties soient données dès la rentrée des classes en septembre prochain.



Pour vous permettre de prendre contact avec les importantes activités religieuses qui entourent la fête de saint Joseph, au sanctuaire du Mont-Royal, à Montréal, le Père Charles Dupuis, des Pères de Sainte-Croix, bien connu dans le monde de la radio et de la TV, réalisera dix émissions de qualité qui passeront sur les ondes de votre poste local du 10 au 18 mars inclusivement. Poste C.K.J.L., le dimanche à 1h.45 p.m. et la semaine à 2h. p.m.

Des gâteaux au chocolat recouverts de glaçage au chocolat nous ont été apportés en grand nombre. Aussi délicieux qu'attrayants, ces exhibits ont été jugés comme suit: 1er prix: Mme Roger Thomas; 2e prix: Mme Jean-Guy Gagné.

Dans le domaine de la couture une robe de lainage minutieusement confectionnée nous fut présentée par Mme Jean-Louis Guilbeault. Le tout fut couronné par la dégustation de spaghetti et des gâteaux. Un succulent café préparé par Mme Gérard Coursol fut le clou de la soirée.

Rappelons qu'à la prochaine réunion mensuelle soit le 26 mars, les dames pourront assister à une conférence portant sur le maintien de la femme et la préparation de différents punchs qu'elles pourront déguster. Au concours: ensemble en laine pour bébé; tricot de choix, tarte au sucre et galantine au poulet.

Nous espérons que les membres seront nombreux aux réunions qui se tiennent toujours le 4e mardi du mois.

Le rapport de cette assemblée m'a été fourni par Mme Thérèse Gauthier, présidente du Cercle des Fermières.

CERCLE DES FERMIERES

Le 27 février avait lieu la réunion régulière du Cercle des Fermières. Mme la Présidente ouvrit l'assemblée par la prière, félicita les dames et demoiselles venues en si grand nom-

bre (68) et souhaita la bienvenue à celles qui participaient pour la première fois aux activités. Une lecture sur le thème "La famille" fut faite et développée par Mme R. Ouellette, bibliothécaire, suivie de la lecture du rapport de l'assemblée précédente par la secrétaire, Mme Chaumont.

On a assisté ce soir-là à une démonstration de confection de tapis monté sur de la corde par Mme J.-Paul Desjardins. On exhiba aussi des travaux de tissage apportés par Mme Eldège Lebeau tisserande hors pair de notre paroisse, de même que des pantoufles tricotées à la broche, ainsi que des gants de fantaisie.

Au chapitre des concours mensuels, on a pu apprécier les talents culinaires de nos membres, qui nous ont apporté des portions généreuses de sauce à spaghetti à la viande. Le 1er prix fut attribué à Mme Lise Pilon; le 2e à Mme Denis Piché.

EMPLOYEURS

A QUELLE ENSEIGNE RETROUVE-T-ON TOUS CES SERVICES? ...

- Choix de travailleurs qualifiés
- Conseillers en main-d'oeuvre expérimentés
- Recyclage des travailleurs
- Travailleurs nouvellement formés
- Consultation sur les disponibilités de travailleurs
- Facilités de salles d'interview
- Analyses sur le marché du travail
- Recrutement de diplômés
- Conseils face aux licenciements massifs
- Système ultra-rapide de télé-communication alliant 300 succursales



... SOUS LE MEME TOIT AU
Centre de Main-d'oeuvre du Canada

CMC CENTRE DE MAIN-D'OEUVRE DU CANADA
380 LABELLE, SAINT-JEROME

TELEPHONE : 432-4385

La Semaine de l'Education à Sainte-Sophie

PROGRAMME

- le 6 mars : Film sur l'ECOLE ACTIVE, présenté et commenté par M. Hervé Alary. Les parents sont tous invités.
- le 7 mars : Pour les élèves, programme amateur organisé par le comité pédagogique de l'école.
- le 9 mars : SOUPER-CAUSERIE à 6.30 h. pour la population. Le conférencier invité : M. PAUL-EMILE BARBEAU, un éducateur dans le plein sens du mot et un homme de grande et solide expérience dans le domaine de l'éducation.

Egide Mailhot,
directeur.

L'HABITATION

Consultez toujours

La Cie Eagle Lumber Ltée

Pour votre BOIS et vos MATERIAUX de construction

VOTRE CENTRE DE CONSTRUCTION
EN SIGNALANT 436-2396

300 rue Saint-Janvier

SAINT-JEROME

FABRICANTS de miroirs
et vitrages de toutes sor-
tes. DEVANTURES de
MAGASINS

Téls. 432-7664
432-7651

Les Miroirs St-Antoine Inc.

Albert et Ronald Filion, props

Spécialité: THERMOS SEAL

677 — 8ème avenue

St-Antoine-des-Laurentides

BUREAU 432-7593

THIBAUT & FRERES Ltée

ENTREPRENEURS PLÂTRIERS - STUCCO
ESTIMÉS GRATUITS
OUVRAGE GARANTI



356, RUE ISIDORE

ST-JÉRÔME, QUE.

Bureau-chef
RUE DE MARTIGNY
(Côte Dalhousie)



ST-JEROME
432-9707
STE-AGATHE
326-1414

JACQUES LABELLE

ENTREPRENEUR PEINTRE

Eglises, industries, édifices publics
commercial, résidences

76 RUE DES ERABLES 438-6108 ST-JEROME

Tél.: 432-9578

AUCLAIR ELECTRIQUE LTEE

Normand Auclair, prés.

40 rue Brière

Saint-Jérôme

JOS LEMAY

EXCAVATION — DEBLAIEMENT DE NEIGE
SABLE — GRAVIER — PIERRE CONCASSEE

432-4681

112 DE MARTIGNY

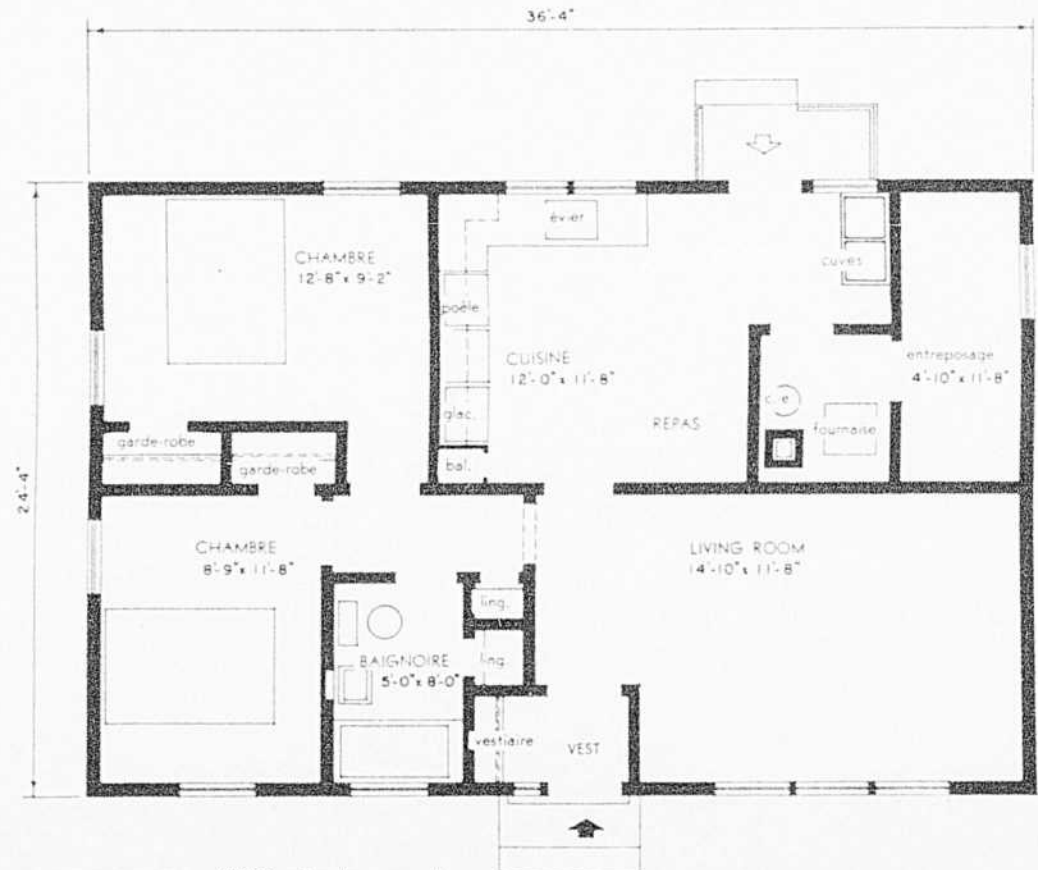
ST-JEROME

L'HABITATION



Plan de la SOCIÉTÉ CENTRALE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

Voici un petit bungalow sans sous-sol. L'aire du hall a été réduite au minimum afin de réserver le plus d'espace possible au séjour et au sommeil. Il y a un espace prévu pour manger dans la cuisine, une aire de service distincte et une pièce d'entreposage. Il y a une aire supplémentaire d'entreposage sous le toit, où l'on a accès par un escalier escamotable.



AIRE TOTALE: 885 pieds carrés.

MODELE 133

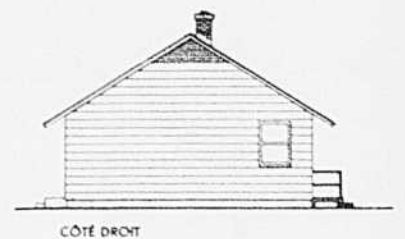
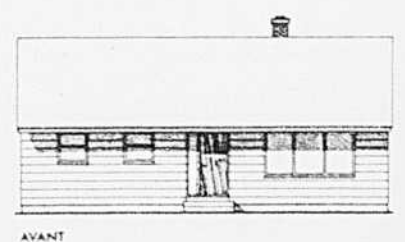
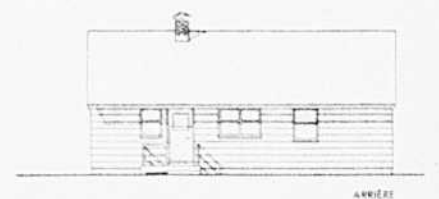
Ce modèle de maison est conçu pour loger aisément une famille de quatre personnes. La salle de séjour est ouverte sur l'entrée principale, ce qui la rend plus spacieuse même si elle est séparée de la salle à manger située dans la cuisine.

Les deux chambres à coucher sont séparées par les garde-robes, ce qui constitue un avantage du point de vue acoustique. La salle de bain est située près des chambres et de l'entrée. La buanderie est ouverte sur la cuisine et se trouve située à proximité de l'entrée de service et de la chaufferie. Une pièce d'entreposage est prévue avec accès par la chaufferie.

Cette maison est conçue sans sous-sol mais l'entre-toit peut-être utilisé pour fins d'entreposage.

Le coût de cette résidence unifamiliale se situe aux environs de \$10.700 ce qui est fort économique.

JEAN GUY CLEMENT,
Architecte.



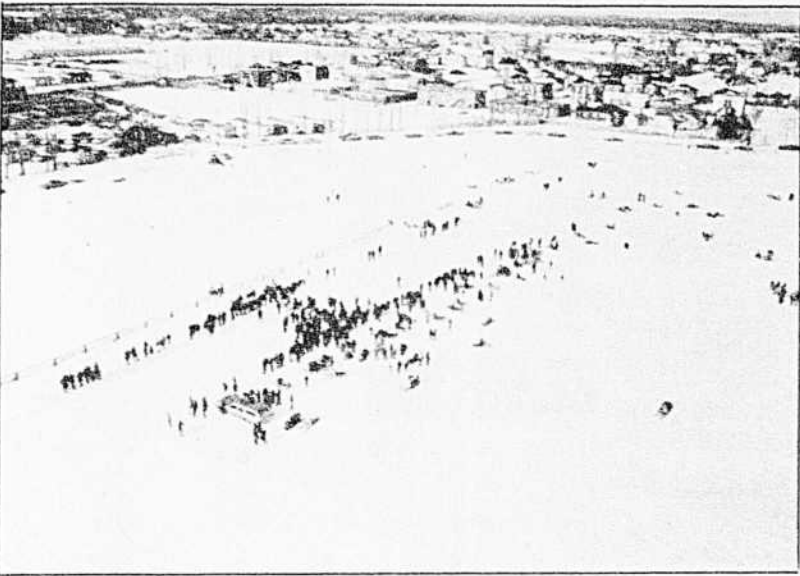
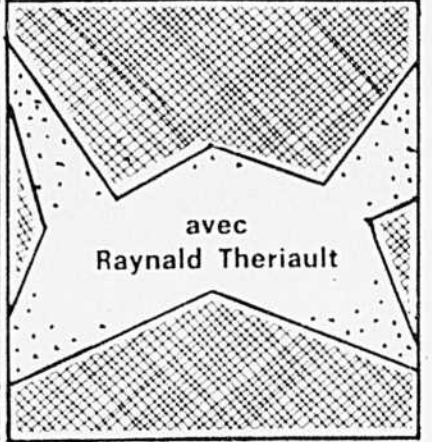
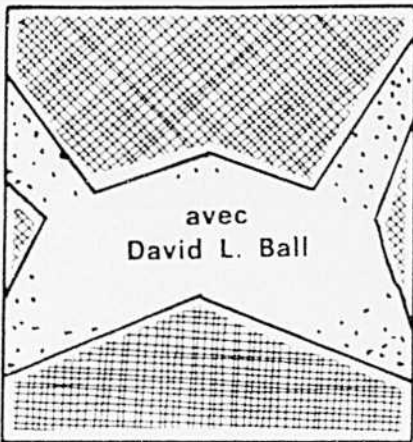


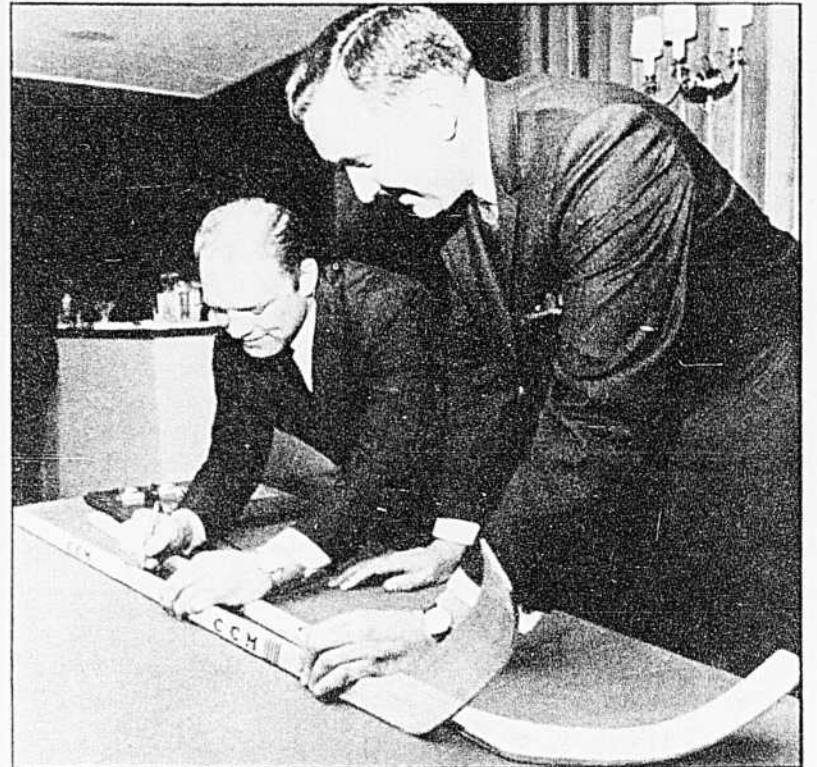
Photo prise asmedi dernier, lors de la course d'auto-neige qui a eu lieu à l'ancienne piste de course Bouvrette. Cette course était organisée par l'organisation du festival d'hiver de Saint-Antoine. Quelque cinq à six cents personnes ont assisté aux huit courses du programme. Dans la course principale, soit la classe ouverte, M. Claude Lamontagne s'est mérité les honneurs en remportant le trophée "St-Jérôme Auto-Neige". Dans les autres catégories, ont remporté les honneurs: MM. Claude Lamontagne, Gilbert Rochon, Réal Lalonde, Claude Roi, Jean Pilon et Madame Annette Allaire.

Photo P. Fortin



ST-JEROME BIEN REPRESENTE

La fin de semaine dernière, dans le domaine du ski, Arthur Monette Jr et Luc Dufour se sont très bien classés dans la compétition de classe "C" de "La Réserve", alors qu'Ernest Bastien Jr se signalait dans une compétition de classe "D" à Sun Valley. Arthur Monette Jr venait de monter de classe récemment et à la suite des activités de fin de semaine, ces trois jeunes font honneur au club de ski Epervier ainsi qu'à notre ville.



Bobby Hull, la vedette de l'équipe des Black Hawks de Chicago, signe un contrat à long terme imprimé sur l'un de ses bâtons spéciaux incurvés, lors d'un lunch organisé en son honneur à Toronto. M. Tom Nease, directeur de la commercialisation pour Levy Industries Limited, la compagnie-mère de C.C.M., est témoin de la signature. En vertu du contrat, l'ailier gauche étoilé s'engage à approuver seulement les produits C.C.M. dans le domaine de l'équipement de sports et à travailler avec la compagnie pour développer un équipement offrant un meilleur rendement et plus de sécurité. En même temps, Bobby Hull annonça l'établissement de "L'INSTITUT DE SECURITE SPORTIVE", une organisation de service public commanditée par C.C.M., qu'il dirigera. L'Institut encouragera les habitudes de sécurité chez les jeunes sportifs et aussi chez les adultes.

LIGUE METRO JR A.

Dimanche après-midi, à l'aréna de St-Vincent-de-Paul, les Saints de Laval ont pris une avance de 2 à 1 dans la série semi-finale en battant les Bombardiers de Rosemont au compte de 4 à 1. Au cours des deux premières périodes, la joute fut chaudement contestée et le compte était de 1 à 1 après la deuxième période. A la troi-

sième, les Saints ont compté les premiers et ce fut la débâcle des Bombardiers qui durent abandonner la défensive pour passer à l'attaque. A la suite de cette tactique, les Saints capitalisaient sur le fait que le Rosemont, tentant le tout pour le tout et se lançant à l'attaque, négligerait la défensive, ce qui

donnerait au Laval la chance d'enregistrer trois buts dans le dernier 20. La quatrième joute a eu lieu mardi soir et nous sommes d'avis que les Saints de Laval ont un jeu supérieur à celui du Rosemont et devraient gagner cette série pour passer en finale dimanche contre les Maple Leafs de Verdun.



A VENDRE:
Moto-cyclette Honda-65, 150 cc, à prix réduit. Equipement compris, tel que sac en vinyl, support arrière et autre... S'adresser à Jacques Olson, 478 Chapleau.

Tél. le jour : 438-1350 — jusqu'à 3.00 hres p.m.
le soir : 438-3827, après 9.30 hres p.m.

S & F CLOTHING CO.

Rue Hogue — 435-0313 — Ste-Thérèse, Qué.

Vous invite à acheter vos vêtements
DIRECTEMENT de la MANUFACTURE

et **EPARGNEZ 50%**

Vous trouverez plus de 5.000 vêtements pour faire votre choix

HOMMES ET GARÇONS

- Paletots
- Habits
- Gilets sport
- Pantalons
- Jeans
- Imperméables
- Coupe-vent
- Chemises de travail



FEMMES

- Jupes
 - Pantalons
- Ouvert tous les jours jusqu'à 6 heures —
Vendredi à 9 heures

Lefebvre Automobile Ltée

VOUS OFFRE DES GRANDS SPECIAUX
CETTE SEMAINE: DES AUTOS
D'OCCASION A DES PRIX FORMIDABLES



7270 A
Chevrolet 1965
Trans. aut.
1550.00

L-6
Chevrolet 1966
Sedan, V-8, Trans. aut.
1950.00

8124 A
Oldsmobile 1964
H.T. 2p. Tout équipé
1500.00

7303 A
Chevrolet 1966
Sedan, 4 cyl. Trans. aut.
1850.00

8142 A
Oldsmobile 1964
Starfire Conv. Tout équipé
1700.00

8158 A
Chevrolet 1965
Impala, 4p. H.T. Tout équipé
1500.00

L 15 A
Pontiac 1965
Sedan, 6 cyl. Trans. aut.
1400.00

8021 B
Viva 1966
2p.
1100.00

7227 A
Chevrolet 1966
Conv., V-8, tout équipé
2400.00

8060 A
Volkswagen 1964
St. W. très propre
950.00

Lefebvre

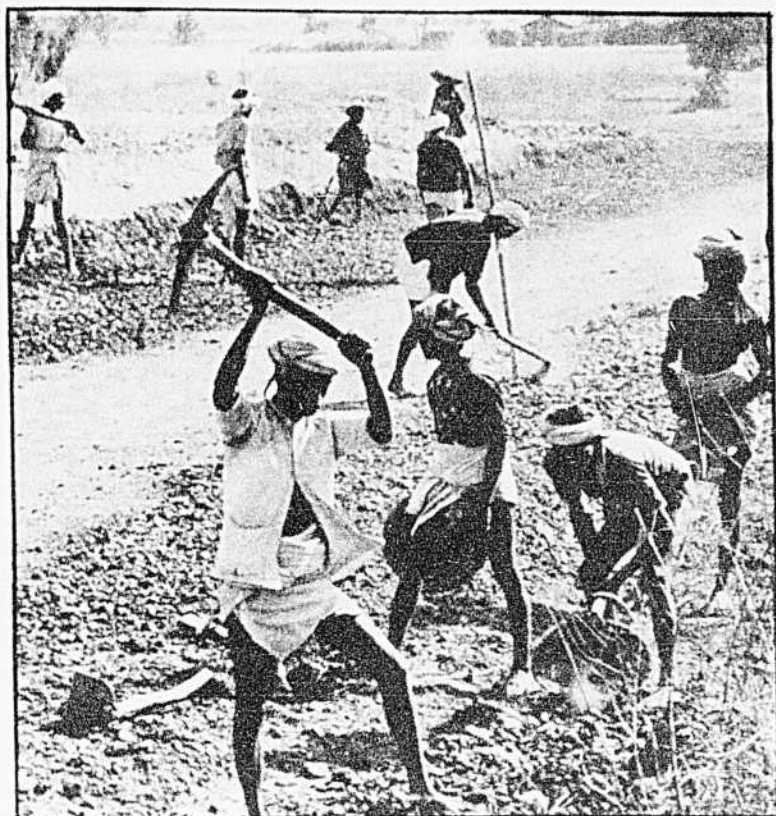
AUTOMOBILES LTEE

CHEVROLET — CAMARO — OLDSMOBILE
CORVAIR — EPIC

962, Labelle St-Jérôme Tél. 438-1203

DES MILLIERS DE DOLLARS
SONT CONSACRES A LA MORT

Mais que fait-on pour cette guerre contre la faim ?



"Partager avec les défavorisés pour vaincre la faim dans le monde", tel est l'objectif proposé aux Catholiques canadiens durant le carême 1968. C'est en effet à une véritable guerre au sous-développement et à la misère des 3/4 de l'humanité pour le Développement

manité qu'est conviée la population durant la campagne "Carême de partage 68" menée par l'Organisation Catholique Cana-

et la Paix à travers tout le pays.

Alors qu'en 1967, les peuples du monde ont consacré au-delà de 200 milliards de dollars aux dépenses militaires et moins de 10 milliards à l'aide au Tiers-Monde, soit 20 fois moins pour l'aide que pour l'armement.

LE VIETNAM, CETTE ATROCITE

Alors que l'année dernière, la seule guerre du Vietnam a absorbé quatre fois le montant total consacré à l'aide, soit plus de 30 milliards de dollars; alors que le fossé s'élargit entre les peuples de la faim et les peuples riches dont nous sommes; alors qu'à l'âge de la fusée, 2 personnes sur 3 souffrent encore de la misère et de la faim, l'Organisation Catholique Canadienne pour le Développement et la Paix veut fournir aux Canadiens l'occasion de faire leur part dans la seule guerre juste de notre temps: la lutte contre la faim pour le développement. La présente campagne d'information et de souscription de l'organisme se poursuivra jusqu'au 24 mars. Tous ceux qui voudraient collaborer à cette action d'envergure contre la faim dans le monde peuvent le faire dans leur paroisse ou en envoyant leur don à l'Organisation Catholique Canadienne pour le Développement et la Paix, 1452, rue Drummond, Montréal 25, P.Q.



Nancy Greene, au centre, photographiée quelques instants après sa descente victorieuse, alors qu'elle reçoit des félicitations. N'est-ce pas qu'elle arbore un très joli sourire? Photo P. Fortin



Une section de la foule de plus de sept mille personnes qui ont bravé la température afin de voir évoluer notre étoile nationale, Nancy Greene, au Mont Habitant la semaine dernière.

Photo P. Fortin

PARTIE DE SUCRE DU CLUB AUTOS-NEIGE LAURENTIEN

Le but fixé par la direction actuelle du Club Autos-Neige Laurentien a été atteint et même plus il a été dépassé. En effet, le Club comptait 450 membres à la fin de février. C'est un record. C'est fantastique pour un si jeune club. Lors de sa fondation, en 1966, le Club Autos-Neige Laurentien ne comptait que 73 membres et l'an passé, 230.

Cette victoire revient en quelques sorte aux amateurs d'autos-neige qui ont supporté, par leur adhésion, leur club et son programme. Celui-ci comprend l'entretien des sentiers et des indicateurs de sentiers et la mise au point de cartes de sentiers. Les membres peuvent également profiter d'un agenda d'activités sociales assez rempli.

C'est ainsi que tous les membres sont invités, avec leurs amis, à venir clôturer officiellement la saison de leur sport favori à la cabane à sucre Albert Brière, samedi le 16 mars prochain. Le souper sera servi entre 5 heures p.m. et 8 heures p.m. Par la suite tous pourront danser car il y aura un excellent orchestre sur les lieux. De plus, de nombreux prix de présence seront donnés.

Le chemin pour se rendre à la salle Brière? Prenez la rue Bélanger à Village Lafontaine, près du Centre d'Achats, et montez vers l'Est à environ un mille. Vous ne pouvez pas vous tromper.

Lors de la partie de sucre nous pourrions pleurer ensemble la clôture d'une saison qui fut bien peu enneigée mais quand même pleine de joie et de gaieté.

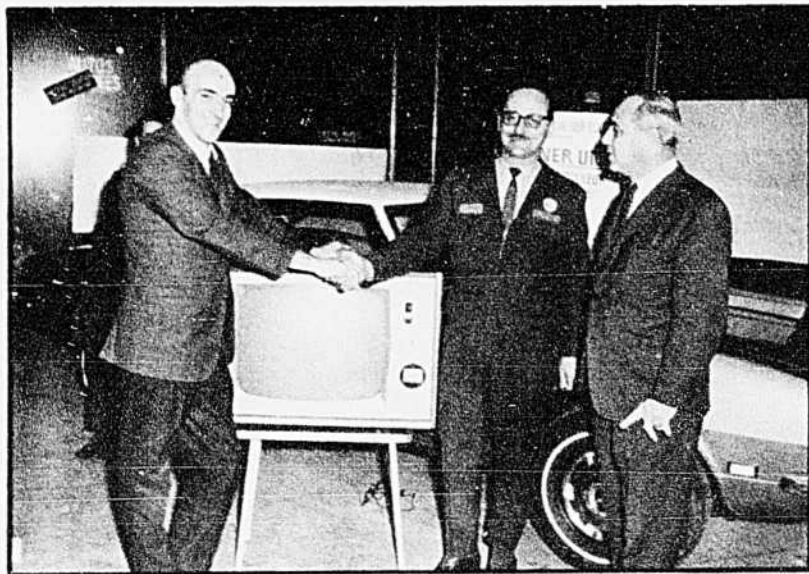
Robert O. Clerk, Directeur



Bien des rêves se réalisent avec un prêt de la Banque de Commerce.

Jacques, par exemple, a sa fougueuse sportive.

Quels que soient vos désirs: auto, appareil photo, bateau ou tapis, comblez-les grâce à un prêt bancaire de la Banque de Commerce... où l'on connaît bien son monde. C'est un autre service *confidentiel* de la Banque de Commerce.



Jeudi soir dernier, avait lieu le tirage d'un magnifique téléviseur couleur Clairtone chez Lefebvre Automobiles. C'est M. Yvon Langlois de Village Lafontaine qui fut l'heureux gagnant. Dans l'ordre habituel, on voit : M. Jacques Leblanc, vendeur chez Lefebvre Automobiles; M. Langlois et M. Paul Prévost, vice-président de Lefebvre Automobiles. N'apparaît pas sur la photo, M. Michel Charbonneau, pro-maire de la Cité de Saint-Jérôme, qui a fait le tirage.

M. YVON LANGLOIS EST L'HEUREUX GAGNANT D'UN TELEVISEUR

Jeudi soir avait lieu chez Lefebvre Automobiles de Saint-Jérôme le tirage d'un magnifique téléviseur-couleur Clairtone de 25". Toutes les personnes qui s'étaient rendues chez le dépositaire des voitures de marque Chevrolet au cours du mois de février afin de faire un essai sur route de l'excellence des produits General Motors étaient éligibles à ce tirage. Plus de 500 personnes s'étaient prévaluées de cette offre, ce qui est très encourageant selon M. Paul Prévost,

vice-président de Lefebvre Automobiles.

C'est M. Michel Charbonneau, pro-maire de la Cité de Saint-Jérôme, qui a eu le plaisir de tirer le billet gagnant. L'heureux gagnant, M. Yvon Langlois de Village Lafontaine, a été prévenu immédiatement. Peu de temps après M. Langlois, qui est à l'emploi de la compagnie Mongeau & Robert, arrivait chez le dépositaire afin de répondre à une question réglementaire afin de satisfaire aux exigences de la loi.

TRIBUNE LIBRE

TRANSFORMONS SUR PLACE NOS MATIERES PREMIERES

Monsieur le Rédacteur,

A cause de son climat, la province de Québec a une vocation industrielle. Lui en chercher une autre, c'est perdre son temps et ses énergies.

Ceux qui ont visité l'Expo 67 ont pu constater que la petite Suisse et le montagnoux Japon, deux pays que la nature n'a pas gâtés sous le rapport des ressources naturelles et même du climat, s'étaient placés aux premiers rangs du monde pour la production industrielle et la richesse per capita.

Nous du Québec, qui avons les plus puissantes chutes du monde, les plus importantes mines de fer et d'amianté, des gisements diversifiés de tous les métaux, notre richesse per capita, chez les autochtones, n'est pas des plus brillantes cependant, parce que nous ne continuons pas la chaîne complète de transformation de nos matières premières, et cela, parce que des gens en autorités ne veulent pas ou ne peuvent pas instruire assez les gens des techniques de transformation des matières premières et surtout de celles de l'invention qui permettraient à tous de se familiariser avec les techniques de fabrication de produits nouveaux originaux et de ce fait, non compétitifs.

Le blé pour fabriquer le pain que nous mangeons, l'huile pour notre chauffage, beaucoup de viande que nous consommons et de bois dont nous nous servons pour construire nos demeures viennent de provinces lointaines. Pour compenser ces importations, il faudrait, tout comme

la Suisse et le Japon aux ressources très limitées, inventer et transformer.

Il faudrait, par toute la province, des bureaux d'inventions nombreux où chaque employé devrait fournir dix découvertes originales par an, quantité qui servirait de base à son traitement. La technique de l'invention devrait être enseignée à l'école, au collège, à l'université pour former des secrétaires ou des commissaires industriels valables.

Bouder l'invention c'est, pour un peuple, se condamner à la médiocrité économique et au chômage.

La lumière que l'on tient sous le boisseau n'éclaire pas. Vouloir l'y tenir indéfiniment fera de nos villes et de nos villages des endroits fantômes où d'écrasantes taxes pressureront petits et plus grands propriétaires.

Peut-être que jamais l'écolier d'aujourd'hui, l'homme de demain, ne se servira de son algèbre ou de sa trigonométrie; peut-être qu'il sera, grâce aux centaines de sortes de calculatrices et d'ordinateurs créés par des inventeurs, un mathématicien merveilleux; mais il est une chose qui lui sera d'utilité courante, ce sera la technique de l'invention qu'il aura apprise à l'école qui lui permettra d'entrer en compétition, en parallèle avec ces hommes qui ont fait et qui font la grandeur et la richesse du monde occidental. Il aura valorisé les sciences qu'il aura apprises à l'école: sa biologie, sa chimie, sa physique surtout.

Qu'aurait valu la marmite de

Association des Chefs de Police et Pompiers de la province de Québec

Monsieur,
Par suite d'ententes avec le ministre de l'Éducation du Québec, le Centre de la Main-d'Oeuvre du Canada et le Service de la Police de Montréal, les chefs de police qui voudraient engager des policiers et leur assurer une formation pourront le faire SANS FRAIS tout en bénéficiant de certains avantages.

Pour se prévaloir de cette offre, il faut :

A. Que le candidat soit sur le marché du travail (qu'il soit en chômage ou qu'il désire se recycler en vue d'exercer une profession plus rentable);

B. Qu'il ait complété une 10^{ème} année d'études ou plus et qu'il possède une connaissance suffisante du français pour suivre un cours dans cette langue;

C. Qu'il n'ait pas de casier judiciaire;

D. Qu'il rencontre toutes les exigences d'embauche du Service de la Police de son choix;

E. Qu'il soit recommandé par le Centre de la Main-d'Oeuvre du Canada de sa région;

F. Qu'il consente à suivre un entraînement de deux mois à l'École du Service de la Police de Montréal au cours duquel il pourra être éligible à recevoir du Centre de la Main-d'Oeuvre du Canada de \$35.00 à \$90.00 à titre d'allocation.

Au terme de cet entraînement et après avoir subi avec succès les examens de l'École du Service de la Police de Montréal, le candidat pourra être embauché comme policier par la municipalité où il s'était adressé.

Une période d'entraînement doit débuter le ou vers le 18 mars 1968 à l'École de la Police de Montréal. Les cours se donnent 5 jours par semaine, de 9 h. à 17 h. 00. Les frais de logement, nourriture et autres sont à la charge de l'aspirant. Les inscriptions sont limitées à 20. Prière d'inscrire vos candidats en utilisant le formulaire.

Dollard Goulet (522-6151) secrétaire-général adjoint.

Pour de plus amples renseignements prière de s'adresser au gérant du Centre de la Main-d'Oeuvre du Canada de votre région.

A St-Eustache, le 23

La jeunesse travailleuse organise un bal costumé

Satisfaite et heureuse du succès de son premier ralliement, qui, comme on le sait, a eu lieu le 10 février à Sainte-Thérèse, la JOC organisera une seconde manifestation qui, celle-là, aura lieu à Saint-Eustache le 23 courant. La première fois, la fête de la Saint-Valentin avait été le prétexte d'une soirée pour tous les jeunes travailleurs du diocèse, la fête prochaine aura lieu pour souligner cette fois la mi-carême.

A cette occasion, les jeunes travailleurs et travailleuses organiseront un bal masqué. Les responsables ont décidé de tenir un autre événement semblable parce que le premier ralliement du 10 février avait démontré clairement la nécessité de telles rencontres entre les jeunes travailleurs du diocèse!

La mascarade donnera lieu à un concours de costumes où l'originalité rivalisera avec le bon goût et l'esprit créatif des jeunes travailleurs. Ainsi pourra-t-on voir, ce samedi soir, des monstres au visage de Dracula danser avec leurs belles victimes au son d'une musique infernale et endiablée.

La section de la JOC de St-Eustache a promis de faire l'impossible pour que le décor corresponde à l'ambiance de la mi-carême. La contribution de chacun au succès de cette soirée est un dollar pour défrayer le coût d'entrée.

Papin, l'éolipyle d'Héron d'Alexandrie, si Marc Séguin n'avait inventé la chaudière tubulaire, si Henry Giffard n'avait créé l'injecteur? Je vous le laisse à deviner...

L'invention, c'est la lampe merveilleuse d'Aladin qui fait les peuples riches et prospères. Elle fera de même pour vous, si vous voulez coopérer avec ceux qui veulent vous aider. Québécois, songez cependant qu'il est plus tard que vous ne pensez!

Louis COUPAL.

Sainte-Agathe-des-Monts :

QUI SERA LE CHAMPION COUREUR DE L'ANNEE ?

La grande finale, dimanche le 10 mars

Les courses d'automobiles sur glace ont connu cette année un des plus grands succès, même si des coureurs comme Dave Greenblatt, Pierre Boileau, Kris Pecoulas et Robert Peart ont laissé ce sport. Plusieurs nouvelles figures ont participé cette année à ce grand sport d'hiver.

La compétition et la lutte ont été très serrées entre Barrell et Powell. Il faut mentionner le beau travail de K. Harrison, F. Siconolfi, B. Burch, C. Marciel, B. Brownlee ainsi que plusieurs autres coureurs qui ont fait une bonne lutte. La dernière course sur le Circuit Lac des Sables-Ste-Agathe a été très appréciée des 5.000 spectateurs. Cet événement qui a été des plus spectaculaires a montré combien il fallait d'habileté pour manoeuvrer une voiture sur une piste de glace. Il faut donc établir qui sera

champion des coureurs de courses automobiles sur glace pour la saison 1968.

La course finale pour déterminer ce champion aura lieu dimanche le 10 mars sur le circuit Lac des Sables-Ste-Agathe à Sainte-Agathe-des-Monts. Le premier départ aura lieu à 13.00 h. p.m. L'on tiendra compte des points déjà accumulés par les conducteurs durant les différentes épreuves sanctionnées par la F.C.S.A. durant la saison '68. Cette course prend donc une très grande importance puisqu'elle servira à déterminer qui sera proclamé le champion de l'année. Ces derniers se verront décerner des trophées O'KEEFE.

Cet événement est organisé par l'Association des Coureurs Automobiles Montréal Inc. Il sera le dernier de l'année et promet d'être des plus enlevants. La lutte sera des plus serrées entre les champions Barrell et Powell.

scolaires.

Les directions d'écoles, les enseignants et l'atelier pédagogique sont présentement à étudier les modalités d'application de tout ce renouveau pédagogique.

En conclusion de tout ce qu'exige la réforme scolaire déjà commencée à l'école Moreau, nous connaissons l'appui de la Commission scolaire afin de parvenir aux fins de l'école coopérative.

C'est en travaillant la main dans la main, que tous les artisans de l'éducation amélioreront l'organisation pédagogique en vue de l'épanouissement de l'enfant.

Comité pédagogique, école Moreau.

La population face à l'école active

Les grands artisans de l'éducation sont les parents, les enseignants, les directions d'écoles et autres éducateurs travaillant en coopération dans le but du perfectionnement de l'enfant.

D'abord, les parents doivent être convaincus que la réforme scolaire a besoin d'eux. Etant les premiers responsables de l'éducation de leurs enfants, ils doivent être directement touchés par le renouveau pédagogique et l'action de l'école coopérative. Ils songeront aussi à être disponibles pour la participation de certaines activités

C'EST GRATUIT!

Tout le monde peut concourir

Pour la première fois, deux personnes auront la chance de remporter les trophées

CKJL RADIO 900

QUI SERA MISS AUTO-NEIGE 1968 ?
QUI SERA MONSIEUR AUTO-NEIGE 1968 ?

Ecoutez CKJL, RADIO-900 pour de plus amples détails.
Trophées et nombreux prix aux gagnants

MISS ET MONSIEUR AUTO-NEIGE 1968

Qui sera élue Miss Auto-Neige 1968 ?
pour les trophées CKJL-RADIO-900.
Qui sera élu Monsieur Auto-Neige 1968 ?

BULLETIN DE VOTE

Je vote en faveur de Mlle
Madame
Monsieur
(Membre du Club)
Ville

Mon nom
Adresse
No tél.

S.V.P. Faire parvenir ce bulletin de vote
à CKJL - 900

C.P. 900 St-Jérôme, Qué.